

ГОДИШНИК НА СОФИЙСКИЯ УНИВЕРСИТЕТ „СВ. КЛИМЕНТ ОХРИДСКИ“
ФАКУЛТЕТ ПО КЛАСИЧЕСКИ И НОВИ ФИЛОЛОГИИ

Том 109

ANNUAL OF SOFIA UNIVERSITY “ST. KLIMENT OHRIDSKI”
FACULTY OF CLASSICAL AND MODERN PHILOLOGY

Volume 109

STRUCTURE ET CATÉGORISATION DES SÉQUENCES PRÉPOSITIONNELLES. LE CAS DE LA SÉQUENCE JUSQU'À

PETAR ROGALSKI

Département d'études romanes

*Petar Rogalski. STRUCTURE ET CATÉGORISATION DES SÉQUENCES
PRÉPOSITIONNELLES. LE CAS DE LA SÉQUENCE JUSQU'À*

La séquence de prépositions peut avoir une structure interne qui est soit libre, soit partiellement figée, soit totalement figée. L'identification de ces trois cas de figure peut se faire à l'aide de tests transformationnels appuyés par des principes syntactico-sémantiques permettant de distinguer la structure de la séquence en langue de celle en discours et, respectivement, de procéder à une catégorisation lexicale ou fonctionnelle de la séquence et/ou de ses éléments. Grâce à cette approche, on peut identifier, en langue, différentes structures internes de la séquence *jusqu'à* qui sont toutes plus ou moins figées et qui se caractérisent chacune par une catégorie déterminée, certains de leurs éléments possédant une quasi-catégorie.

MOTS-CLÉS : préposition, collocation, structure, catégorie, lexique, transformation.

*Петър Рогалски. СТРУКТУРА И КАТЕГОРИЗИРАНЕ НА СЪЧЕТАНИЯТА ОТ
ПРЕДЛОЗИ. СЪЧЕТАНИЕТО JUSQU'À*

Съчетанието от предлози има вътрешна структура, която може да бъде или свободна, или частично устойчива, или напълно устойчива. Разпознаването на тези три случая може да стане с помощта на трансформационни тестове, основаващи се на синтактично-семантични принципи, които позволяват да се разграничи структурата на съчетанието на ниво език от неговата структура на ниво дискурс и съответно да се извърши лексикално или функционално категоризиране на съчетанието и/или на елементите му. При подобен

подход могат да се идентифицират на ниво език различни вътрешни структури на съчертанието *jusqu'à*, които всичките са повече или по-малко устойчиви и от които всяка се характеризира с определена категория, като на някои от елементите на тези структури е присъща квазикатегория.

Ключови думи: предлог, колокация, структура, категория, лексика, трансформация.

Petar Rogalski. STRUCTURE AND CATEGORIZATION OF THE SEQUENCES OF PREPOSITIONS. THE CASE OF THE SEQUENCE JUSQU'À

A sequence of prepositions can have an internal structure that is either free or partially fixed or completely fixed. The identification of these three cases may be done using transformational tests supported by syntacto-semantic principles that make it possible to distinguish the structure of the sequence at the language level from that at the discourse level and, respectively, to conduct a lexical or functional categorization of the sequence and/or its elements. Under this approach, one can identify, at the language level, different internal structures of the sequence *jusqu'à* which are more or less fixed and which are characterized each by a particular category, some of their elements having a quasi-category.

Keywords : preposition, collocation, structure, category, lexicon, transformation.

1. Position du problème

La séquence *jusqu'à* soulève plusieurs questions quant à son statut syntaxique et lexical : est-elle une combinaison libre ou figée; appartient-elle uniquement à la catégorie de la préposition; doit-on la catégoriser globalement ou bien elle est formée de deux unités qu'il faut catégoriser séparément et analyser comme des mots distincts; ces deux unités ont-elles la même définition catégorielle et si oui, comment s'expliquer les occurrences qui semblent contredire cette thèse.

La réponse à ces nombreuses questions s'avère d'autant plus difficile qu'on constate, en discours, au moins trois cas de figure qui fournissent des données discordantes. En effet, dans certains contextes, il est syntaxiquement possible de supprimer *jusque* sans changer en rien le sens de la préposition *à*, alors *jusqu'à* semble une séquence libre à part entière, cf. :

- (1a) *Il se rendit jusqu'à Boulogne pour faire le droit* → (1b) *Il se rendit à Boulogne pour faire le droit.*
- (2a) *Le débat a été reporté jusqu'au 10 mai* → (2b) *Le débat a été reporté au 10 mai.*

Dans d'autres contextes, la possibilité de supprimer *jusque* existe toujours, mais, après suppression de cette unité, la préposition *à* ne possède plus le même sens, alors *jusqu'à* semble partiellement figé :

- (3a) *Il s'est promené jusqu'à Chartres* → (3b) # *Il s'est promené à Chartres.*
- (4a) *La réunion aura lieu jusqu'au mois d'avril [inclus/exclu]* (cf. Ilinski

2003 : 177) → (4b) # *La réunion aura lieu au mois d'avril.*

Enfin, certains contextes n'admettent pas la suppression de *jusque*, si bien que *jusqu'à* semble totalement figé :

- (5a) *La lumière de certaines étoiles n'est pas arrivée jusqu'à nous* (Ilinski 2003 : 178) → (5b) **La lumière de certaines étoiles n'est pas arrivée à nous.*
- (6a) *La séance aura duré jusqu'à trois heures* → (6b) **La séance aura duré à trois heures.*
- (7a) *Ce livre doit avoir jusqu'à trois cents pages* → (7b) **Ce livre doit avoir à trois cents pages.*
- (8a) *J'ai en horreur jusqu'à son odeur* → (8b) **J'ai en horreur à son odeur.*
- (9a) *Il a poussé la méchanceté jusqu'au sadisme* (cf. Robert 1985 : 863) → (9b) **Il a poussé la méchanceté au sadisme.*

Dès lors, vu la grande variété des analyses prêtant à la confusion, il n'est pas à s'étonner qu'on assiste souvent, dans les ouvrages linguistiques et lexicographiques, à deux sortes d'indistinction : celle entre les différentes structures de *jusqu'à*, et celle entre la séquence *jusqu'à* et le mot *jusque*. Cette double indistinction part de certains présupposés, notamment de la conviction que, d'une part, la forme complexe *jusqu'à* présente, du point de vue structurel et catégoriel, le même caractère lexical dans toutes ses occurrences, et que, d'autre part, les deux formes *jusqu'à* et *jusque* sont des variantes contextuelles (Ilinski 2003 : 212–215), parfois libres, du même lexème, un tel refus de discernement des différentes possibilités d'analyse conduisant naturellement les auteurs à attribuer divers qualificatifs à la séquence *jusqu'à* : certains ne la traitent que de préposition composée (Ilinski 2003 : 215; Fortis 2006 : 137), d'autres de préposition tout court (Le Goffic 1993 : 421; Fagard 2010 : 53–54), d'autres parlent indifféremment de locution prépositive et de préposition composée (Melis 2003 : 119–123), etc.

Par ailleurs, s'il semble certain que l'item *à*, dès qu'il jouit d'une certaine liberté dans le cadre de la séquence *jusqu'à*, constitue une préposition, le mot *jusque*, dont le statut plus ou moins autonome au sein de *jusqu'à* paraît probable en plusieurs occurrences, occupe une place très particulière dans le système des prépositions du français. Cette unité, catégorisée comme préposition par la tradition lexicographique, semble inapte, en français standard, à se construire avec un SN¹ sans l'intermédiaire d'une autre préposition, ce qui n'est le cas d'aucune autre unité prépositionnelle². Cf. :

¹ On utilise, dans cet article, les abréviations suivantes : SN ⇔ syntagme nominal à tête nominale ou pronominale; SV ⇔ syntagme verbal dont la tête est un verbe fini; SVinf ⇔ syntagme verbal dont la tête est un infinitif; SP ⇔ syntagme prépositionnel; SAdj ⇔ syntagme adjectival; SAdv ⇔ syntagme adverbial; P ⇔ proposition.

² Nous n'envisageons pas les locutions prépositionnelles dont la constitution fait l'objet de débats, telle, p. ex., *à cause de* où on discute si *de* fait, ou non, partie de la locution, c.-à-d. si la locution *à cause* reçoit son régime indirectement par le biais de la préposition régissante *de* (Adler 2001 : 162–164), ou bien, ce qui est l'opinion traditionnelle, la locution *à cause de* le reçoit directement.

- (10a) *Il est monté jusqu'au sixième étage* → (10b) **Il est monté jusque le sixième étage.*

- (11a) *Il est monté jusque sur le toit* → (11b) **Il est monté jusque le toit.*

Une telle construction qu'on pourrait, quoiqu'improprement, qualifier d'indirecte et qu'on associerait volontiers à celle de certains adverbes (cf. : *immédiatement avant/ après/ devant/ derrière*) plutôt qu'à celle des prépositions, paraît d'autant moins régulière que la présence de *jusque*, à la différence de celle d'une vraie préposition, est souvent peu nécessaire à l'existence de la structure phrasique. Cf. :

- (12a) *Il est monté jusqu'au sixième étage* → (12b) *Il est monté au sixième étage.*

- (13a) *Il est monté au sixième étage* → (13b) **Il est monté le sixième étage.*

Les phénomènes signalés ci-dessus, qui trahissent la distribution déviant de *jusque* par rapport au statut prépositionnel, sont les plus évidents parmi ceux qui semblent rapprocher ce mot d'un adverbe en fonction de modificateur. Cf. :

- (14a) *La cloche a sonné jusqu'après la messe* → (14b) *La cloche a sonné juste après la messe.*

- (15a) *Il prête de l'argent jusqu'à ses valets* → (15b) *Il prête de l'argent même à ses valets.*

- (16a) *Il a pénétré jusque dans la chambre du roi* → (16b) *Il a pénétré presque dans la chambre du roi.*

Or, la même hésitation quant à la catégorisation de *jusque* existe également à propos de la séquence *jusqu'à* qui semble tantôt avoir un statut prépositionnel (cf. 1a, 2a, 3a, 4a, 5a, 9a, 10a), tantôt s'apparenter à un adverbe modificateur (cf. 6a, 7a, 8a).

Il résulte de tout cela que la structure de la séquence *jusqu'à* ainsi que l'appartenance de cette séquence à la catégorie de la préposition constituent une donnée problématique. La subtilité de ce problème explique pourquoi sa solution a été rarement abordée de façon systématique. Parmi les chercheurs contemporains qui s'y sont penchés, les uns ont réussi à tracer les grandes lignes du problème (Melis 2001 : 20; Melis 2003 : 34–35, 37–38, 122–123; Vaguer 2008 : 25), d'autres ont étudié plus à fond les valeurs sémantiques de *jusque/ jusqu'à* (Leeman 2005; Fortis 2006), d'autres ont scruté certains aspects de son comportement syntactico-sémantique (Bonami 1999 : 158–190), d'autres enfin ont fourni, à partir de corpus textuels, une analyse approfondie de son caractère syntaxique et catégoriel en inscrivant cette analyse dans le cadre d'une théorie spécifique (Ilinski 2003 : 175–182, 196–215). Cependant, si fructueux que soit l'intérêt porté sur *jusqu'à* par ces études, on y remarque une certaine insuffisance avouée par les auteurs eux-mêmes (Ilinski 2003 : 203), se traduisant par le choix, tout à fait justifié en raison du propos de leur recherche, de s'abstenir à observer plus amplement la variété empirique des phénomènes syntaxiques concernant cette séquence³.

³ Danielle Leeman (2005 : 104) est assez explicite quant à l'absence d'étude spéciale consacrée à cette problématique.

2. Esquisse étymologique

Sur le plan diachronique, *jusque* provient de l'étyomon latin *usque* («jusque», «jusqu'à») qui, en latin tardif, a formé, par renforcement énonciatif (cf. Banniard 1997 : 58), la collocation *inde usque* («de là jusque», «à partir de là jusque», «jusque») pouvant se construire avec *ad* (*inde usque ad*, «de là jusqu'à», «à partir de là jusqu'à», «jusqu'à») et ne possédant que le sens spatiotemporel (Gaffiot 2000 : 1660). La séquence *inde usque* a donné en ancien français *enjosque* et *enjusque* qui, par aphérèse de *en* senti comme préfixe, ont pris les variantes libres *josque* et *jusque* (TLFi 2012; Buridant 2000 : 496; Nyrop 1979 : 124). Parallèlement, la combinatoire de *inde usque* avec des prépositions, la cohésion de *inde usque ad*, ainsi que l'extension du sens de cette dernière collocation se sont, hypothétiquement⁴, développées durant la période gallo-romane; partant on assiste déjà en ancien français à un emploi largement majoritaire de *jusque* et de ses variantes avec des prépositions et surtout avec *à* (TLFi 2012)⁵. Mis à part la disparition de la presque totalité des variantes de *jusque*⁶, cet usage distributif et sémantique du mot a grosso modo perduré en français moyen et classique, ce qui a permis à certains grammairiens de l'époque de soutenir que *jusque* s'emploie exclusivement ou préférentiellement avec le datif⁷ (Vaugelas 1880 : 78; Vallart 1744 : 397). L'essentiel de cet état de langue semble s'être maintenu en français d'aujourd'hui où, statistiquement parlant, *jusqu'à* est reconnue, parmi toutes les séquences de prépositions, comme celle qui jouit de la plus haute fréquence d'emploi – fréquence qui l'emporte de loin sur celle de *jusque* non suivi de la préposition *à* (Ilinski 2003 : 157, 175).

3. La séquence de mots

Or, la longue continuité des emplois de *jusqu'à*, par sa durée même, implique très probablement une différenciation distributionnelle nécessitant une réflexion critique à son sujet. Celle-ci part du constat que les rapports syntagmatiques existant entre *jusque* et *à* en français contemporain se caractérisent par une grande

⁴ Étant donné qu'on ne dispose pas de documentation représentative sur l'évolution des prépositions pendant la période III–X siècles (Fagard 2010 : 159), on ne peut qu'émettre des hypothèses là-dessus.

⁵ On a attesté dès l'ancien français des emplois non spatiotemporels de *jusqu'à*, cf. : *Lo jor i levent jusqu'a cent chevalier où jusqu'a* est construit avec un nominatif (Tobler 1905 : 340).

⁶ A subsisté surtout la variante contextuelle *jusques* qui, en français moyen et classique, s'employait devant voyelle pour éviter l'hiatus. Aujourd'hui cette forme ne s'emploie guère que dans les deux locutions *jusques et y compris* et *jusques et non compris* (Grevisse 1993 : 1542).

⁷ C'est qu'on interprétait à tort la préposition *à*, avec laquelle se construit *jusque*, comme une marque du datif. Ce qui représente une confusion de l'emploi fonctionnel de *à* et de son emploi lexical.

complexité⁸, si bien qu'on doit procéder de proche en proche. Et puisque l'unité minimale de l'analyse syntaxique c'est le mot⁹, il se pose d'emblée la question de savoir s'il y a un figement dans ces rapports syntagmatiques et quels en sont les modalités; en d'autres termes : faut-il considérer, dans leur combinaison, *jusque* et *à* comme deux mots distincts organisés par une relation syntaxique et pouvant être engagés séparément dans des structures extérieures à cette relation, et si oui, comment elle se présente. Pour répondre à ces questions, il est nécessaire tout d'abord de mettre au point, à titre préliminaire, certains éléments de théorie et de terminologie.

La relation syntaxique entre mots, ou syntagmes catégorisés chacun par son mot-tête, peut être le principe organisateur de la séquence libre ou figée de ces mots. En cas de séquence libre, cette relation relève de la syntaxe régulière, ce qui permet à chacun des mots de participer à la relation sans changer son identité lexico-syntaxique, c-à-d. les virtualités syntaxiques appartenant à sa catégorisation grammaticale en langue¹⁰. Une telle liberté de participation se traduit par certaines propriétés transformationnelles, notamment par la possibilité, en discours, de disjoindre par interpolation les mots mis en relation, de les commuter, modifier ou spécifier par d'autres mots, de les faire varier, de les supprimer ou, enfin, de les cumuler avec des mots coordonnés, toutes ces transformations ou substitutions devant se réaliser à l'intérieur d'un paradigme syntactico-sémantique où entrent des expressions synonymiques, parasynonymiques ou antonymiques employées en fonctions analogues, c-à-d. des éléments comparables syntaxiquement et sémantiquement¹¹. On peut illustrer le cas de la séquence libre par le SN : *le mari de la directrice*, qui n'a qu'une existence discursive et qui peut recevoir dans différents

⁸ En parlant des locutions prépositives formées de deux prépositions successives, Ludo Melis déclare : «[...] Le cas le plus complexe est cependant celui de *jusqu'à*» (Melis 2003 : 122). Damourette et Pichon sont du même avis : «La nature grammaticale de *jusque*, en français d'aujourd'hui, semble être celle d'affonctif conditif. Mais ses rapports spéciaux avec *à* compliquent la question» (Damourette, Pichon 1971 : 123).

⁹ Nous nous rendons compte que ce principe peut faire l'objet d'une discussion, mais il est hors de propos de la commenter ici vu que les prépositions françaises, à la différence de celles d'autres langues, ne se caractérisent pas par une morphologie flexionnelle. La morphologie dérivationnelle du français, quant à elle, parvient à distinguer de façon assez réussie les prépositions des préfixes (cf. Amiot 2004; Amiot 2006), donc ici encore il est impossible de considérer certaines prépositions comme des formants de mots. Pour ce qui est de la morphologie compositionnelle, qui caractérise les prépositions composées, elle aussi, comme on va le montrer, refuse aux différents morphèmes du mot composé un rôle proprement syntaxique.

¹⁰ L'opposition entre la réalité potentielle de la langue et la réalité actuelle du discours, que nous avons adoptée pour distinguer le niveau du lexique de celui du texte, constitue l'un des lieux communs de la linguistique saussurienne dans son interprétation guillaumienne (v. Guillaume 1973a : 153–159).

¹¹ Cette conception est un essai d'approfondissement des idées de Gaston Gross (1996 : 9–23) et de Silvia Adler (2001).

contextes syntaxiques analogues les transformations suivantes : interpolation (ex. : *le mari, dit-on, de la directrice*); commutation (ex. : *un mari de la directrice; le frère de la directrice; celui de la directrice; le mari avec la directrice; le mari d'une directrice; le mari de l'actrice; son mari*); modification (ex. : *le mari cocu de la belle directrice*); variation (ex. : *les maris des directrices*); suppression (ex. : *le mari; la directrice; mari de la directrice en apposition*); cumulation (ex. : *le mari et le frère de la directrice; le mari de la directrice ou de l'actrice; le ou les maris de la directrice*). Les noms du SN étudié étant spécifiés par des déterminants, la transformation de la spécification s'avère a priori impossible.

Au contraire, dans une séquence figée, qu'on peut désigner par le terme générique de *collocation*, la relation relève soit de la syntaxe irrégulière, soit de la composition. Dans le premier cas, l'identité lexico-syntactique des mots subit partiellement l'impact de leur relation, celle-ci étant marquée par une plus ou moins grande cohésion qui, proportionnellement à sa grandeur, fait associer les mots, atténue leurs différences d'identité, se met à leur créer une nouvelle identité commune et introduit ainsi leur séquence dans le système de la langue : cette cohésion constitue un figement syntaxique partiel qui, aboutissant parfois à un emploi déviant des mots mis en relation¹², se manifeste nécessairement par la restriction de la combinatoire structurale et linéaire des mots, si bien que ces derniers, sans cesser d'être des unités distinctes, n'admettent que certaines des transformations possibles en syntaxe régulière et forment une séquence qu'on peut nommer *locution*. Un exemple de locution nominale est la séquence *homme d'esprit*, qui existe déjà en langue et dont l'existence en discours exige qu'elle soit spécifiée par un déterminant (ex. : *un homme d'esprit*). Cette locution admet, en discours, l'interpolation (ex. : *un homme, dit-on, d'esprit*), la commutation (ex. : *une femme d'esprit; un homme sans esprit; un homme de caractère*), la modification partielle (ex. : *un grand homme d'esprit; un homme d'esprit grand; un homme de grand esprit*; mais la préposition *de* est inapte, en tant que préposition fonctionnelle, à recevoir un modificateur), la spécification partielle (ex. : *un homme d'esprit*; mais non : **un homme de l'esprit*), la variation partielle (ex. : *des hommes d'esprit*; mais non : **un homme d'esprits; des hommes d'esprits*), la suppression partielle (ex. : *un homme*; mais non : **un homme esprit; un esprit*, l'homme d'esprit et l'esprit n'étant pas comparables et donc n'appartenant pas au même paradigme sémantique), la cumulation (ex. : *un homme ou une femme d'esprit; un homme d'esprit et sans cœur; un homme d'esprit et de caractère*). Donc cette locution exclut en partie la modification (*de* ne peut pas être modifié), la spécification (*esprit* ne peut pas être spécifié), la variation (*esprit* ne varie pas) et la suppression (*homme* et le seul *de* ne peuvent pas être supprimés).

Dans le deuxième cas, à savoir celui de la composition, le figement de la relation, respectivement la cohésion des mots mis en relation, atteint son maximum, les

¹² P. ex., dans certaines collocations, telle *avec peine*, le nom commun est dépourvu de déterminant explicite, ce qui est une déviation d'emploi.

différences de leurs identités lexico-syntaxiques s'effacent au point qu'ils cessent d'être des unités distinctes et réalisent complètement leur identité commune pour n'admettre en général aucune transformation syntaxique : comme ces mots forment désormais un seul, auquel on peut appliquer le terme de *mot composé*, leur relation syntaxique perd en langue sa puissance de s'actualiser en discours et devient relation de composition, celle-ci relevant de la morphologie compositionnelle. Un exemple de mot composé est *chemin de fer* qui, pareillement à une locution, existe en langue, mais, à la différence d'une locution, constitue un lexème à part entière dont la forme est nécessairement spécifiée en discours (ex. : *un chemin de fer*). Or ce composé n'admet, en langue comme en discours, que la variation de *chemin* (ex. : *des chemins de fer*), toutes les autres transformations étant impossibles (cf. : **un chemin, évidemment, de fer*; **une voie de fer*; **un chemin de métal*; **un chemin en fer*; **un large chemin de fer*; **un chemin de fer rouillé*; **le chemin du fer*; **un chemin de fers*; **un chemin, le chemin de fer* n'étant pas un chemin si bien que *chemin* n'appartient pas au paradigme sémantique de *chemin de fer*; **un fer*, pour une raison analogue; **un chemin ou une voie de fer*; **un chemin de fer et de nickel*).

Parfois, dans le cadre de la composition, la puissance de la relation syntaxique de s'actualiser ne semble pas entièrement éteinte en langue et, respectivement, l'identité lexico-syntaxique des mots ne semble pas avoir perdu complètement son individualité. Tel est le cas de l'accord affectant certains mots composés comme *coffre-fort* : cf. *un coffre-fort* → *des coffres-forts*, où il faut bien distinguer l'accord en nombre, qui, trahissant une actualisation minimale de la relation syntaxique liant *coffre* et *fort*, est un fait de discours (puisque le choix du singulier ou du pluriel se fait en discours), de l'accord de l'adjectif *fort* au masculin, qui n'est qu'un fait de langue (puisque l'accord en genre avec *coffre* n'est pas et ne peut pas être actualisé : cf. *un grand coffre-fort* où *grand* ne s'accorde pas avec *coffre* mais avec *coffre-fort*). Tel est encore le cas de la catégorisation identique d'un mot composé tel *chemin de fer* et du syntagme homonyme dont il provient diachroniquement, ces deux unités étant nominales à cause de la catégorie nominale inchangée de *chemin*. Toutefois, ce qui importe même dans de tels cas pour catégoriser incontestablement ces unités comme composées, c'est qu'aucun des mots constituant le mot composé n'est participant d'une structure extérieure à ce mot composé.

Au demeurant, si la distinction entre séquences libres et collocations semble admise par la plupart des linguistes, l'existence, au sein des collocations, d'une différence substantielle, ou, si on préfère, qualitative (et non seulement quantitative), entre locutions et mots composés ne l'est pas, l'argument principal de cette thèse se réduisant à l'affirmation que le figement, responsable des phénomènes de lexicalisation et de grammaticalisation, constitue un processus graduel, se développant et se parachevant sans solution de continuité¹³. Or, à ce

¹³ Par ailleurs, ce processus n'est pas clos avec la formation d'un mot composé mais tend à se poursuivre jusqu'à la création d'un mot simple. On peut illustrer les différentes étapes de

qu'il nous semble, le refus de reconnaître cette différence vient de la difficulté d'établir scientifiquement son existence dans chaque cas concret plutôt que de son inexistence réelle : c'est un problème de connaissance, non d'essence. Sa solution paraît résider dans le principe suivant : dès qu'aucun élément d'une locution ne peut avoir le statut de constituant d'une relation syntaxique qui est extérieure à la structure de la locution, cette dernière change de catégorie et devient mot composé, ce changement diachronique étant, de ce fait, essentiellement de nature lexico-syntaxique et accidentellement de nature lexico-sémantique, ce qui ne veut pas dire que le sémantisme des mots constituant la séquence ne peut conditionner un tel changement, seulement celui-ci se réalise nécessairement en syntaxe et, le cas échéant, également en sémantique (cf. Adler 2001 : 158–161). Parmi les corollaires de cette assertion de base, il faut signaler, en ajoutant au figement syntaxique dont on a traité jusqu'à maintenant la notion de figement sémantique, les cas de figure suivants : le figement syntaxique complet, qui caractérise le mot composé et qui rend celui-ci inanalyssable syntaxiquement, peut être ou ne pas être accompagné d'un figement sémantique, et à l'inverse, le figement syntaxique incomplet affectant la locution, lequel rend celle-ci plus ou moins analysable syntaxiquement, peut aller ou ne pas aller de pair avec un manque de figement sémantique. En d'autres termes, il est possible, aussi bien pour le mot composé que pour la locution, soit d'être transparents sémantiquement et, par cela même, de renfermer des mots qui n'ont pas perdu leur propre identité lexico-sémantique, c-à-d. les virtualités sémantiques appartenant à leur signification lexicale en langue, soit d'être plus ou moins opaques sémantiquement, c-à-d. d'être constitués de mots dont l'identité lexico-sémantique individuelle s'est modifiée ou estompée. Voici des exemples pour illustrer ces divisions. Le mot composé, qui est, par définition, inanalyssable syntaxiquement, peut être, sémantiquement, soit opaque : cf. le nom composé *pomme de terre* désignant un objet qui n'est ni pomme ni fait de terre; soit transparent : cf. le nom composé *tirebouchon* dont le référent sert à tirer des bouchons. Par une analogie en miroir, la locution, syntaxiquement plus ou moins analysable, peut avoir un sens soit transparent : cf. la locution nominale *homme d'esprit* désignant un homme qui a de l'esprit; soit opaque : cf. la locution prépositionnelle *à la disposition de* (son statut locutionnel découle du fait qu'elle n'admet que l'interpolation, p. ex. : *à la disposition notamment de*, et la commutation, p. ex. : *à sa disposition*) où *disposition* a un sens différent de celui que le nom possède en emploi libre.

Toutefois, même si le critère sémantique n'est pas décisif quant à la distinction entre locution et mot composé, il l'est à part égale avec le critère syntaxique en matière de discrimination entre séquence libre et séquence figée, comme on peut le voir dans le cas de *à la disposition de* commenté ci-dessus.

cette évolution par trois exemples : si le mot *chef-d'œuvre* est sans conteste un nom composé, le mot *gendarme* (<*gens d'armes*>), même pouvant être analysé comme un nom composé, a les traits d'un nom simple, alors que le mot *dimanche*, provenant de la collocation tardo-latine *dies dominicus*, «jour du Seigneur», est, à tous égards, un nom simple.

D'où l'on peut formuler les principes suivants :

LEMME I. \Leftrightarrow Le phénomène de figement syntaxique et le phénomène de figement sémantique sont des indices de figement distincts qui peuvent interagir et se conditionner mutuellement sans se confondre.

LEMME II. \Leftrightarrow Ce n'est que la complétude du figement syntaxique, c-à-d. l'incapacité de toute partie de la séquence de participer à une relation externe, qui est le trait distinctif de l'appartenance d'une collocation à la catégorie du mot composé.

LEMME III. \Leftrightarrow Si une séquence présente un figement syntaxique et/ou sémantique quelconque, elle constitue une collocation.

Quant à la propriété de la locution d'être partiellement analysable en syntaxe, elle prend des modalités très variées et des plus subtiles. En effet, l'autonomie distributionnelle des mots constituant la locution peut, selon le degré de figement syntaxique, caractériser soit tous les mots, soit quelques-uns, soit un seul, et ce dans une mesure différente. À titre d'exemple, dans la locution nominale déjà étudiée *homme d'esprit*, *homme* est un mot fortement autonome, *esprit* n'a qu'une faible autonomie et *de* n'en a aucune, alors que les mots *de* et *esprit* forment ensemble l'élément faiblement autonome *d'esprit*. En voici les raisons. En langue, où les relations et les fonctions syntaxiques, termes des relations, existent virtuellement, la relation liant *homme* à *d'esprit* représente celle qui s'établit entre, respectivement, une tête de SN et un modificateur ou ajout de tête de SN. Lorsque cette locution est actualisée en discours, elle prend la forme d'un SN spécifié par un déterminant, p. ex. : *un homme d'esprit* où *un* a la fonction syntaxique de spécificateur, alors que *homme* et *d'esprit* actualisent, respectivement, leurs fonctions de tête et de modificateur. En tant que mot autonome, *homme* peut participer à une relation extérieure à celle constituant la locution *homme d'esprit*. Par exemple, dans : *Jadis on a respecté cet homme d'esprit*, *homme*, en tant que tête du SN *cet homme d'esprit*, participe à la relation externe qui le lie avec *a respecté*; dans : *un grand homme d'esprit*, *homme*, en tant que tête du SN *un homme d'esprit*, participe à la relation externe qui l'associe au modificateur *grand*. Quant à l'élément autonome *d'esprit*, c'est un SP qui participe comme *homme* à leur relation commune à l'intérieur de la locution et qui, toujours comme *homme*, peut participer à une relation extérieure à celle de la locution (p. ex., dans : *un homme d'esprit et de caractère*, *d'esprit* existe en relation de coordination avec *de caractère*), mais contrairement à *homme* cet élément fait partie de beaucoup moins de relations externes, c-à-d. présente une combinatoire structurale beaucoup moins libre. De son côté, *esprit* est en relation avec la préposition *de* à l'intérieur de la locution, mais à la différence de *homme* ne reçoit pas de spécification (c-à-d. n'entre pas en relation avec un spécificateur explicite) et à la manière de *d'esprit* a une combinatoire très limitée

à l'extérieur de la locution (cf. surtout l'ex. : *un homme de grand esprit* où *esprit* reçoit le modificateur *grand*). Enfin, la préposition grammaticale *de* n'est que la tête fonctionnelle de la relation à la base du SP *d'esprit*, sans pouvoir participer à d'autres relations, ce rôle de tête fonctionnelle n'étant pas suffisant pour lui conférer quelque autonomie que ce soit.

De plus, étant donné que la plupart des transformations au sein d'une séquence libre ou figée, notamment la commutation, la modification, la spécification, la suppression et la cumulation, non seulement testent la distribution structurale d'un de ses éléments mais en éliminant ou en augmentant cet élément jouent également sur l'ordre des mots, l'autonomie syntaxique relève conjointement de la syntaxe structurale et de la syntaxe linéaire, celle-ci seule n'étant pas pertinente pour l'établissement de cette autonomie. En ce qui concerne la variation, elle n'atteste que le figement morphologique, indice de la seule autonomie combinatoire, donc structurale, du mot. Enfin, l'interpolation, lorsque l'élément interpolé est incident à toute la séquence de mots où il s'insère, n'est qu'une opération de déplacement relevant de la syntaxe linéaire, si bien que, alors, l'emplacement de l'élément interpolé n'indique pas une frontière structurale à l'intérieur de la séquence¹⁴; lorsque, au contraire, cet élément modifie une partie de la séquence, l'interpolation a la même valeur que la modification¹⁵.

4. Le cas des combinaisons prépositionnelles

Pour revenir, après cet exposé général, à la problématique des prépositions, il est à noter d'abord que, puisque la préposition est un mot invariable n'admettant pas de déterminants, les transformations de variation et de spécification lui sont, par définition, impossibles¹⁶. Dès lors, on remarque que les combinaisons prépositionnelles présentent généralement les mêmes grandes variantes.

4.1. Les combinaisons libres

On peut illustrer la séquence libre de prépositions par l'exemple de la combinatoire propre à la préposition *pour*. Soit le SP : *pour après le dîner* où *pour après* est une séquence prépositionnelle libre vu qu'on peut faire, dans ses différents contextes d'emploi, les transformations suivantes :

¹⁴ Ex. : *Les Parisiens restent leaders avec même trois points d'avance alors qu'ils ont dû concéder un match nul* (Ilinski 2003 : 303) où *même* s'insère dans la séquence *avec trois points d'avance* et la modifie dans son intégralité.

¹⁵ Ex. : *Je la connais depuis environ deux ans* (Ilinski 2003 : 332) où *environ* s'insère dans *depuis deux ans* et modifie *deux ans*.

¹⁶ À propos des tests transformationnels utilisés à l'endroit des séquences à valeur prépositionnelle, v. Gross 2006 : 38–40; Adler 2001 : 161; Fagard 2010 : 39–40.

**CONFIGURATION TRANSFORMATIONNELLE DE LA SÉQUENCE LIBRE
POUR APRÈS**

- (17a) interpolation : *pour après le dîner* → *pour, notamment, après le dîner / pour juste après le dîner*
- (17b) commutation : *pour après le dîner* → *pour avant le dîner / dès après le dîner / pour alors*
- (17c) modification : *pour après le dîner* → *juste pour après le dîner (juste modifiant pour) / pour juste après le dîner (juste modifiant après)*
- (17d) suppression : *pour après le dîner* → *pour le dîner / après le dîner*
- (17e) cumulation partielle¹⁷ : *pour après le dîner* → *pour après ou avant le dîner*

Ces transformations satisfont à deux conditions de validité. Premièrement, dans toutes les transformations prises ensemble la préposition *pour* peut avoir un sens identique; il en est de même avec la préposition *après*. Deuxièmement, chaque transformation prise isolément est possible dans certains contextes phrasiques quitte à être impossible dans d'autres. Cf. le cas de la suppression de *pour* :

- (18a) *Julien s'est préparé pour après le dîner* → (18b) *Julien s'est préparé après le dîner.*
- (19a) *On a gardé cette surprise pour après le dîner* → (19b) **On a gardé cette surprise après le dîner.*

Or, dans des cas comme (19b), les raisons syntaxiques, sémantiques ou pragmatiques de l'impossibilité contextuelle de la transformation doivent relever de l'identité lexico-syntactique ou lexico-sémantique ou de l'implication extralinguistique des mots accompagnant les unités étudiées, et non de l'identité lexicale des unités étudiées elles-mêmes, en l'occurrence *pour* et *après* : car la transformation vise à établir la combinatoire propre à l'identité de ces unités. C'est pour dire que, dans (19b), l'impossibilité de supprimer *pour* n'est pas due à un soi-disant figement de la séquence *pour après*, mais à la construction du verbe *garder* avec *cette surprise*, c-à-d. à une restriction contextuelle empêchant l'emploi de la seule préposition *après*. La preuve en est que, dans d'autres contextes, qui sont très nombreux, tel celui de (18b), la préposition *pour*, qui est la même lexicalement, peut être supprimée. Quant à la preuve de l'identité lexicale de *pour* dans (18a) et (19a), elle a une assise surtout lexico-sémantique : c'est l'identité du sens lexical de *pour* dans ces deux phrases qui en est la preuve. D'un autre côté, l'impossibilité de supprimer *pour* dans des contextes tel (19b) représente un indice de l'existence, en discours, de tendances de figement affectant *pour après* qui pourtant n'ont pas atteint, en langue, l'identité lexicale de ces deux prépositions vu l'origine contextuelle de cette impossibilité ou sa nature marginale.

¹⁷ Partielle, car il s'agit d'une transformation qui n'affecte pas tous les éléments de la séquence étudiée.

Dès lors on peut procéder à quelques généralisations relatives à notre sujet :

LEMME IV. \Rightarrow Une séquence qui, considérée dans chacun de ses éléments ou dans son intégralité, se caractérise par une identité lexicale déterminée possède le même sens lexical dans toutes les occurrences contextuelles de toutes ses transformations possibles en langue.

LEMME V. \Rightarrow Si dans certaines occurrences contextuelles de la séquence une transformation de cette séquence s'avère impossible, cela peut résulter soit des virtualités lexicales de la séquence elle-même et alors cette transformation lui est impossible en langue comme en discours, soit des virtualités lexicales appartenant à l'ambiance contextuelle de la séquence ou bien des conditions pragmatiques de la phrase et alors cette transformation de la séquence lui est possible en langue tout en lui restant impossible en discours.

LEMME VI. \Rightarrow Si l'impossibilité de transformation de la séquence n'existe qu'en discours, cela peut résulter du conditionnement contextuel de cette impossibilité et/ou du caractère marginal des contextes où elle a lieu; alors on doit parler d'une tendance discursive qui n'a pas encore affecté le statut lexical de la séquence en langue.

Donc, les deux prépositions formant la séquence libre *pour après* ont chacune gardé intacte son identité lexico-syntaxique. Au fond, cette dernière se définit par la puissance de la préposition de régir un mot ou syntagme et, en formant avec lui un SP, d'intégrer ce mot ou syntagme dans une structure supérieure à ce SP : si le mot ou syntagme régi s'avère identique ou assimilable à un nom ou SN, alors la préposition opère d'abord, en le régissant, la transposition discursive ou translation (Tesnière 1988 : 364–365) de ce mot ou syntagme en une catégorie non nominale pour qu'il puisse prendre une fonction syntaxique jusque-là incompatible avec son statut nominal, ensuite la préposition réalise l'intégration de ce mot ou syntagme dans la structure supérieure; au contraire, si le mot ou syntagme régi ne possède pas catégoriellement ou fonctionnellement le statut nominal, alors la préposition, tout en actualisant sa puissance rectionnelle et, partant, sa puissance intégratrice, n'en fait pas autant avec sa puissance transpositive ou translative puisqu'il n'y a pas de nécessité structurale pour cela¹⁸.

On peut illustrer cette définition opérationnelle de la préposition par les transformations suivantes :

- (20a) *Julien s'est préparé pour le dîner* → (20b) *Julien s'est préparé après le dîner* → (20c) *Julien s'est préparé pour après le dîner*.

Le SN *le dîner* ne peut figurer dans (20a-b) sans les prépositions *pour* ou *après*, car tout seul, ce SN est inapte à avoir une fonction adéquate dans ces positions phrastiques. Cf. l'agrammaticalité de :

¹⁸ L'idée de la triple puissance de la préposition constitue, dans ses grandes lignes, une réinterprétation de la conception de Ludo Melis (2003 : 9–38) et de Kirill Ilinski (2003 : 127–142).

- (20d) **Julien s'est préparé le dîner* (\leftrightarrow *Julien s'est préparé un dîner / Julien a préparé son dîner / Julien s'est préparé le dîner que lui avait recommandé sa diététicienne / Julien s'est préparé ce dîner*).

Et il incombe à ces prépositions de lui assurer cette aptitude en le transposant par suite de la constitution des SP *pour le dîner* et *après le dîner*. Donc, ici les prépositions actualisent toute leur identité lexico-syntaxique, y compris leur puissance translative, grâce à une nécessité discursive qui est d'ordre aussi bien syntaxique, à savoir réaliser pour ces SP respectivement les fonctions d'ajout de verbe et d'ajout de phrase¹⁹, que sémantique, rendre par le biais des mêmes SP l'idée finale et l'idée temporelle.

Par contre, le SP *pour après le dîner* (cf. 20c) ne semble formé que pour des raisons sémantiques, le locuteur voulant communiquer une idée finale et temporelle à la fois, d'où il résulte que, dans (20c), ni la présence de *après* à droite de *pour*, ni celle de *pour* à gauche de *après* ne sont nécessaires à la structure syntaxique (cf. la grammaticalité de 20a et 20b), ce qui veut dire encore que l'on peut, en discours, produire *pour après le dîner* indifféremment soit à partir de *pour le dîner* (v. la transformation 20a → 20c), soit à partir de *après le dîner* (v. 20b → 20c). Plus généralement, un tel constat nous permet d'inférer que chacune des prépositions formant une séquence prépositionnelle libre peut, en principe, avoir en discours une existence syntaxique facultative et n'être soumise qu'à une nécessité sémantique. Cette dernière, en tant qu'appartenant à la seule dimension sémantique, doit être regardée comme un stimulus extra-syntaxique qui met en œuvre la mécanique des relations structurales caractérisant la séquence prépositionnelle libre.

Du reste, quoique ni *pour* ni *après* ne soient nécessaires syntaxiquement, l'apparition de *pour* dans cette structure a une raison syntaxique, tandis que celle de *après* n'en a pas. En effet, l'adjonction de *pour* à gauche de *après* (v. 20b → 20c) vise à changer la fonction de *après le dîner*, ajout de phrase, en la fonction de *pour après le dîner*, ajout de verbe, alors que l'adjonction de *après* à droite de *pour* (v. 20a → 20c) n'est pas motivée par un tel changement fonctionnel vu que la fonction d'ajout de verbe appartient aussi bien à *pour le dîner* qu'à *pour après le dîner*. Or, il existe des cas où toutes les deux prépositions peuvent échapper à cette raison syntaxique. Cf. :

- (21a) *Dès le dîner, Julien s'est préparé* → (21b) *Après le dîner, Julien s'est préparé* → (21c) *Dès après le dîner, Julien s'est préparé*.

On voit que les trois SP *dès le dîner*, *après le dîner* et *dès après le dîner* faisant partie des trois phrases y ont la même fonction d'ajouts de phrase. Donc, il est à conclure que la raison syntaxique en question constitue une retombée secondaire

¹⁹ Noter la différence entre la fonction d'ajout de phrase remplie par *après le dîner* et celle d'ajout de verbe remplie par *pour le dîner* à travers l'ordre des mots très naturel dans : *Après le dîner, il s'est préparé*, et l'ordre très déviant dans : *Pour le dîner il s'est préparé*.

de la nécessité sémantique exigeant la présence des prépositions respectives, si bien que cette raison n'est pas capable d'infléchir l'analyse syntaxique de la séquence de prépositions.

Quant aux deux modes de production discursive de la séquence *pour après le dîner*, notamment à partir de *pour le dîner* (20a → 20c) ou à partir de *après le dîner* (20b → 20c), ce n'est que le deuxième qui est pertinent pour l'analyse syntaxique de cette séquence, étant donné que, génétiquement²⁰, la relation unissant *pour* au SP *après le dîner* est de nature secondaire, donc, du point de vue des virtualités de la langue, postérieure, face à la nature primaire et virtuellement antérieure de la relation unissant *après* au SN *le dîner*. En d'autres termes, dans la genèse structurale, établie potentiellement en langue, du SP *pour après le dîner*, c'est *pour* qui se surajoute à la structure *après le dîner* et non pas *après* qui se surajoute à la structure *pour le dîner*, ce qu'on peut prouver par l'anaphorisation, les termes anaphoriques étant des éléments qui constituent et manifestent la structure de la langue, cf. : *pour après le dîner* → *pour alors*; et non : *pour après le dîner* → *après cela* où *cela* serait censé représenter *pour le dîner*, élément prétendument primaire par rapport à *après*.

On a donc établi qu'au sein d'une séquence prépositionnelle libre, telle *pour après* faisant partie du SP *pour après le dîner* et relevant du contexte de la phrase (20c), la préposition en position droite, en l'occurrence *après*, a un statut génétique primaire, alors que la préposition en position gauche, respectivement *pour*, a un statut secondaire. Or, c'est justement grâce à son statut primaire que la construction, c-à-d. la combinatoire structurale, d'une préposition en position droite, telle *après*, correspond généralement à celle d'une préposition qui n'est ni précédée ni suivie d'une autre. Considérons les exemples :

- (22a) *Julien s'est préparé après le dîner* → (22b) *Julien s'est préparé pour après le dîner* → (22c) *Julien s'est préparé pour après cela*.

On remarque d'abord la fonction rectionnelle de *après* grâce à la possibilité de reprise de *pour après le dîner* par *pour après cela*²¹ (22b → 22c), où il ressort que *après* existe en relation avec *le dîner*, relation qui est orientée vers ce SN et dans laquelle la préposition effectue une certaine sélection syntaxique, ou catégorielle, de son complément. Ensuite, on voit la fonction translative de *après*, qui fait en sorte que le syntagme de catégorie nominale *le dîner*, en vertu de la rection exercée par *après* sur lui, assume discursivement une catégorie le prédisposant potentiellement à participer à certaines relations qui lui sont extérieures, p. ex. à celle existant entre *après le dîner* et *Julien s'est préparé*, dans (22a). Enfin, on aperçoit la fonction intégratrice de *après* exercée toujours à l'endroit de *le dîner* et qui est responsable du

²⁰ Ce terme peut faire penser à la syntaxe génétique qui, chez Gustave Guillaume, s'oppose à la syntaxe de résultat (Guillaume 1973b : 216–218). Quoiqu'une telle association soit justifiée, notre approche ne suit pas strictement la théorie guillaumienne même si elle s'en inspire.

²¹ Quoique critiquable du point de vue de l'usage, cette substitution n'est pas impossible grammaticalement.

fait que ce SN, par son incorporation dans *après le dîner*, fait valoir la prédisposition créée par la fonction translative de *après* et vient à prendre, à côté de sa fonction de complément de *après*, une autre fonction, celle de complément de la préposition *pour*²². Donc, puissance rectionnelle, puissance translative et puissance intégratrice actualisent toutes les trois leurs virtualités catégorielles pour fournir les fonctions respectives de la préposition en position droite.

Quant à la préposition en position gauche, en l'occurrence *pour*, elle a, comme on l'a vu, un statut structural secondaire du point de vue de l'engendrement du SP *pour après le dîner*, ce qui explique la non actualisation de la puissance translative de cette préposition. En effet, on constate que le SP *après le dîner*, dans le cadre duquel le SN *le dîner* a déjà été transposé par *après*, ne nécessite pas une nouvelle translation de la part de *pour* en vue d'être en état de rejoindre une relation extérieure et supérieure au SP *pour après le dîner*²³.

En revanche, tout en ayant un statut génératif secondaire, la préposition *pour* ne perd en rien son statut structural de tête du SP *pour après le dîner*, si bien qu'elle exerce pleinement sa puissance rectionnelle et intégratrice. On va le démontrer en résolvant la difficulté que voici : la construction de *pour* dans (20c), ainsi d'ailleurs que celle de *dès* dans (21c), mettent en question la fonction rectionnelle et intégratrice de ces prépositions du fait que leur construction semble identique à celle d'un adverbe modificateur de préposition. Cf., d'une part, les transformations (20b → 20c), (21b → 21c) et, d'autre part :

- (23a) *Julien s'est préparé après le dîner* → (23b) *Julien s'est préparé juste après le dîner*.

La présence des mots *pour*, *dès* et *juste* devant le SP *après le dîner* (v. 20c, 21c et 23b) semble pareillement non nécessaire sur le plan syntaxique et

²² C-à-d. que *le dîner*, en tant que constituant de *après le dîner*, devient complément de *pour*. À vrai dire, affirmer que le SN *le dîner*, en subissant l'action translative de *après* dans le cadre du SP *après le dîner*, change sa catégorie nominale pour devenir, avec *après*, complément de la préposition *pour*, veut dire qu'une préposition en position gauche, telle *pour*, possède un complément non nominal, ce qui semble une thèse paradoxale vu qu'une préposition a, en général, un complément nominal. Or, ici l'argument décisif c'est le statut génétiquement primaire de *après*, si bien que cette préposition, dès qu'elle prend son complément *le dîner*, le transpose pour le prédisposer à se subordonner à une tête externe, et si cette dernière s'avère être une préposition comme *pour*, cette tête prépositionnelle n'opère pas mais maintient la translation de *le dîner* déjà opérée par *après*. Qui plus est, le fait qu'une préposition (*pour*) puisse régir un SP (*après le dîner*) veut tout simplement dire que pas toujours la préposition a un complément nominal ou assimilé (cf. Melis 2003 : 16). Kirill Ilinski (2003 : 183–193) a résolu différemment ce problème.

²³ Le SP *après le dîner* est tout aussi capable de s'intégrer dans la structure d'une phrase que le SP *pour après le dîner*, si bien qu'il n'est pas nécessaire syntaxiquement que la préposition *pour* transpose *après le dîner* dans une autre catégorie. Cette absence de nécessité structurale associée au statut génétiquement secondaire de la préposition *pour* expliquent la non actualisation de sa puissance translative.

motivée uniquement sur le plan sémantique. Or, pour démontrer le caractère prépositionnel de *pour* et *dès* ainsi que le caractère adverbial de *juste*, on doit établir que si l'adverbe *juste* est incident à la seule préposition *après* qu'il modifie, les prépositions *pour* et *dès*, grâce à la réction qu'elles exercent sur leur complément, ont une portée syntaxique sur tout le SP *après le dîner*. À cet effet, il convient d'abord de préciser que ce sont surtout les prépositions en emploi spatiotemporel qui admettent, en séquence libre, d'être régies par d'autres prépositions (Ilinski 2003 : 164); or, un SP dont la tête est une préposition spatiotemporelle peut, en général, se pronominaliser à l'aide d'un adverbe anaphorique ou déictique, le procédé de la pronominalisation ayant l'avantage de délimiter sans faille les éléments existant en relation syntaxique. Ainsi, on a les occurrences suivantes :

- (24a) *Julien s'est préparé pour après le dîner* → (24b) *Julien s'est préparé pour alors.*
- (25a) *Julien s'est préparé dès après le dîner* → (25b) *Julien s'est préparé dès lors.*
- (26a) *Julien s'est préparé juste après le dîner* → (26b) **Julien s'est préparé juste alors.*

La grammaticalité de (24b) et (25b) et l'agrammaticalité de (26b) prouvent, d'un côté, que *pour* et *dès* entrent en relation avec *après le dîner*, ce qui n'est pas le cas de *juste* : par cette relation, qui est de nature réctionnelle, les prépositions *pour* et *dès* produisent la sélection syntaxique des termes avec lesquels elles entrent en rapport, tandis que l'adverbe *juste*, qui participe à une relation de dépendance vis-à-vis de la préposition *après*, n'a pas d'existence sans elle; cf. :

- (27a) *Julien s'est préparé pour le dîner* / (27b) *Dès le dîner, Julien s'est préparé* ↔ (27c) **Julien s'est préparé juste le dîner.*

D'un autre côté, on constate que, vu l'agrammaticalité de (26b), *juste* n'est pas capable d'intégrer le SP *après le dîner* dans la structure phrasique de (26a), la responsabilité de ce rôle y appartenant à la préposition *après*. On peut démontrer a contrario la fonction intégratrice de *pour* et de *dès* respectivement dans (24a-b) et (25a-b).

Par ailleurs, c'est justement grâce à sa valeur de tête et à ses fonctions réctionnelle et intégratrice qu'une préposition détermine la fonction syntaxique du SP dont elle est la tête : cf. la fonction identique d'ajout de verbe que possèdent, grâce à la tête *pour*, les SP *pour le dîner* (20a) et *pour après le dîner* (20c), ainsi que la fonction identique d'ajout de phrase remplie, grâce à la tête *dès*, par les SP *dès le dîner* (21a) et *dès après le dîner* (21c).

Avant de clore ce paragraphe, il faut, en le récapitulant, mettre au point quelques éléments importants. Dans un SP constitué d'une combinaison libre de prépositions suivie d'un SN, les deux prépositions *Prép*₁ et *Prép*₂, c-à-d. la préposition en position gauche et la préposition en position droite, conservent pleinement, en langue, leur identité lexico-syntaxique, ou catégorie,

comprenant une triple puissance : rectionnelle, translative et intégratrice. En discours, la Prép₁, qui, en tant que tête du SP, détermine la fonction syntaxique de celui-ci au sein de la phrase et dont le motif de présence peut échapper à la nécessité syntaxique pour relever de la seule nécessité sémantique, participe, premièrement, à la relation externe qu'on peut représenter ainsi par le procédé de la parenthétisation :

SCHÈME I.	$r [\text{Prép}_1 [\text{Prép}_2, \text{SN}]]^{24}$
-----------	---

et qui est extérieure à la séquence Prép₁ Prép₂, par sa fonction rectionnelle (c-à-d. que la Prép₁ régit la structure $r [\text{Prép}_2, \text{SN}]$), ainsi que, deuxièmement, à une relation externe, qui est extérieure et supérieure à la séquence Prép₁ Prép₂²⁵, par sa fonction intégratrice (c-à-d. que la Prép₁ intègre la structure $r [\text{Prép}_2, \text{SN}]$ dans cette relation externe); quant à la Prép₂, elle participe, premièrement, à la relation externe :

SCHÈME II.	$r [\text{Prép}_2, \text{SN}]$
------------	--------------------------------

qui est extérieure et inférieure à la séquence Prép₁ Prép₂, par sa fonction rectionnelle (la Prép₂ régit ce SN) et par sa fonction translative (la Prép₂ transpose ce SN en une catégorie non nominale), ainsi que, deuxièmement, à la relation interne :

SCHÈME III.	$r [\text{Prép}_1, \text{Prép}_2]$
-------------	------------------------------------

qui est intérieure à la séquence Prép₁ Prép₂, par sa fonction intégratrice (la Prép₂ intègre le SN qu'elle régit dans cette relation interne). D'où la structure de *pour après le dîner* prend la forme :

SCHÈME IV.	$r [pour [\text{après} [\text{le dîner}]]]$
------------	---

²⁴ Dans cette formule, la minuscule en italique *r* signifie «relation» ou «relations», alors que chaque crochet ouvrant et le crochet fermant respectif encadrent deux termes reliés par une relation syntaxique. D'où la lecture de la formule : le terme Prép₁ existe en relation avec un terme constitué de la relation existant entre le terme Prép₂ et le terme SN. L'inconvénient de cette écriture, qu'on a préférée aux autres écritures pour sa simplicité, c'est de ne pas rendre visible le fait que la Prép₂ participe en tant que tête du SP : $r [\text{Prép}_2, \text{SN}]$ à la relation unissant ce SP à la Prép₁.

²⁵ Dans (20c) : *Julien s'est préparé pour après le dîner*, c'est la relation existant entre *pour* et *s'est préparé*.

En résumé :

LEMME VII. \Rightarrow Chacune des deux prépositions entrant en séquence libre participe à deux relations, à l'une principalement par sa fonction rectionnelle, à l'autre par sa fonction intégratrice, la fonction translative accompagnant, dans le cas de la préposition en position droite, la fonction rectionnelle, dès lors que la translation, réalisée à travers la rection en cas de nécessité structurale, est une prédisposition à l'intégration.

LEMME VIII. \Rightarrow Cette participation relationnelle des deux prépositions, qui constitue leur construction syntaxique, quoique parfois déclenchée ou motivée, n'est jamais déterminée par la seule dimension sémantique des constituants de la phrase, le détenteur de ce rôle déterminant étant la dimension structurale et génétique dans le cadre de laquelle, avant de s'actualiser en discours, la genèse d'une structure prépositionnelle est rendue virtuelle en langue par les identités lexico-syntaxiques et lexico-sémantiques des prépositions concernées.

4.2. Les combinaisons figées

On a établi jusqu'à maintenant que le critère décisif de l'autonomie syntaxique d'un mot faisant partie d'une séquence, c'est sa capacité de participer, par sa propre identité lexico-syntaxique, à des relations extérieures à cette séquence (v. lemmes II-III), et, en plus, que l'autonomie ainsi étudiée se vérifie par des manipulations substitutives que les mots autonomes sont censés pouvoir subir, à propos de quoi on a avancé cinq transformations appropriées à l'analyse des séquences de prépositions (v. 17a-e); enfin, on a scruté comment se présentent, en général, les modalités sous lesquelles deux prépositions autonomes employées ensemble peuvent participer aux relations syntaxiques. Vu les définitions et les qualifications qu'on a proposées en matière de séquences figées (v. la section 3.), il se pose la question de savoir comment cette autonomie syntaxique se trouve soumise à des restrictions dans le cas des locutions prépositionnelles formées de prépositions : plus spécialement, on va se demander comment la réponse de la préposition aux différents tests transformationnels indique son autonomie.

Il est clair que la modification, qui constitue une relation extérieure à la séquence prépositionnelle, est un vrai indice d'autonomie structurale, pourvu que le modificateur soit incident à l'une des deux prépositions (cf. 17c) et non aux deux indifféremment comme c'est le cas dans (28a) où l'adverbe *à peu près* modifie indistinctement *de* et *après* qui forment la séquence figée *d'après* :

- (28a) *Les bâtiments sont construits à peu près d'après les plans des écoles mutuelles en France (Internet)* \leftrightarrow (28b) **Les bâtiments sont construits à peu près des plans des écoles mutuelles en France /* (28c) **Les bâtiments sont construits à peu près après les plans des écoles mutuelles en France.*

Cependant, cet indice est a priori inopérant en cas de prépositions, telles, entre autres, les prépositions en emploi fonctionnel, dont le sens n'est pas modifiable

ou, plus précisément, gradable. Dans le cas de l’interpolation, l’élément interpolé constitue ou bien l’ajout de l’une des deux prépositions et alors l’interpolation a la même valeur indicelle que la modification (cf. l’insertion de *juste* dans 17a, ainsi que le même exemple dans 17c), ou bien l’ajout des deux prépositions prises ensemble ainsi que de leur complément (cf. l’insertion de *notamment* dans 17a) et alors cette transformation est un indice fiable de la seule autonomie linéaire et non de l’autonomie structurale. Quant à la commutation, qui inclut la pronominalisation, sa possibilité pour une préposition semble en attester l’autonomie; pourtant, s’il s’agit d’une préposition en emploi fonctionnel, comme *à* ou *de*²⁶, sa commutation n’a pas toujours de pertinence²⁷. Enfin, les opérations de suppression et de cumulation apportent une indication opposée en ce sens que la suppression de l’une des prépositions est un témoignage en faveur de l’autonomie de l’autre, celle-ci prouvant sa possibilité d’exister seule, alors que la cumulation affectant l’une des prépositions contribue à l’établissement de sa propre autonomie. On peut systématiser ces considérations en les points suivants :

LEMME IX. \Leftrightarrow La possibilité de modifier, éventuellement par interpolation, ou de cumuler l’une des prépositions séquentielles prouve l’engagement potentiel de celle-ci dans une relation syntaxique et indique ainsi la relative autonomie syntaxique de cette préposition au sein de la séquence.

LEMME X. \Leftrightarrow La possibilité de supprimer l’une des prépositions séquentielles signale la relative autonomie syntaxique de l’autre préposition au sein de la séquence car cette opération met en évidence la capacité de cette autre préposition d’exister seule syntaxiquement, c-à-d de faire partie d’une relation syntaxique.

LEMME XI. \Leftrightarrow La seule possibilité de commuter l’une des prépositions séquentielles ne constitue pas un indice suffisant de la relative autonomie syntaxique de cette préposition au sein de la séquence.

Or, au fond, toute locution prépositionnelle formée de prépositions a un figement syntaxique unique qui n’est pas à déduire de la somme des transformations qu’elle admet, mais de la configuration spécifique de ces transformations. Considérons

²⁶ On parle à dessein de prépositions en emploi fonctionnel et non de prépositions fonctionnelles (ou grammaticales, vides, etc.), parce qu’aucune préposition française n’a que des emplois fonctionnels. Même les prépositions *de* et *à*, qualifiées souvent de fonctionnelles, ont un emploi nettement lexical lorsqu’elles sont utilisées dans leur sens propre, qui relève du domaine spatiotemporel.

²⁷ Cf. le cas de la séquence figée *à travers*, formée diachroniquement de *à*, préposition en emploi fonctionnel non datif, et du nom *travers* : les seules transformations qu’elle admet sont les commutations : *en travers de* et *au travers de*, mais cela ne signifie aucunement que *à* ou *travers* sont autonomes en quoi que ce soit. Donc *à travers* est une préposition composée.

les possibilités transformationnelles de la locution *de derrière*²⁸ faisant partie de différents SP :

CONFIGURATION TRANSFORMATIONNELLE DE LA SÉQUENCE FIGÉE <i>DE DERRIÈRE</i>	
(29a)	commutation : <i>de derrière le mur</i> → <i>par derrière le mur / de devant le mur / de là</i>
(29b)	modification partielle : <i>de derrière la colline lointaine</i> → <i>presque de derrière la colline lointaine</i> (<i>On entendait un bruit sourd venant de derrière la colline lointaine</i> → <i>On entendait un bruit sourd venant presque de derrière la colline lointaine</i> ; cf. : <i>On entendait un bruit sourd venant presque de la colline lointaine</i> ↔ * <i>On entendait un bruit sourd venant presque derrière la colline lointaine</i>)
(29c)	suppression : <i>de derrière le mur</i> → <i>derrière le mur</i> (<i>Soudain, il est sorti de derrière le mur</i> → <i>Soudain, il est sorti derrière le mur</i>) / <i>du mur</i> (<i>Le bruit vient de derrière le mur</i> → <i>Le bruit vient du mur</i>)
(29d)	cumulation partielle : <i>de derrière toi</i> → <i>de derrière et devant toi</i> (<i>Il te faudra parcourir cette distance en évitant les véhicules qui viendront de derrière toi</i> → <i>Il te faudra parcourir cette distance en évitant les véhicules qui viendront de derrière et devant toi</i> (<i>Internet</i>))

Donc, la locution *de derrière* interdit complètement l’interpolation et partiellement la modification (seule *de* admettant cette relation) et la cumulation (seule *derrière* admettant cette relation), tandis que la commutation et la suppression sont pleinement acceptables. Plus précisément, la commutation et la suppression appliquées aux deux prépositions de la séquence *de derrière* et qui ne peuvent décider que du caractère libre ou contraint d’une préposition, indiquent un certain degré égal d’autonomie des deux prépositions, alors que la modification et la cumulation, tout en confirmant ce degré égal, attestent que si *de* peut entrer en relation externe de modification, *derrière* peut participer à une relation externe de coordination. Il en résulte que, prise globalement dans la totalité de ses contextes d’emploi, cette locution de sens locatif a un faible degré de figement syntaxique allant de pair, en l’occurrence, avec un degré zéro de figement sémantique. Du reste, la combinatoire relativement libre de la préposition en position gauche s’explique par le fait qu’il s’agit de l’emploi lexical de la préposition *de*.

Or, l’aptitude de la préposition *de* à recevoir un modificateur, ainsi que l’autonomie relativement élevée des deux prépositions font penser que les prépositions *de* et *derrière* régissant un complément ont un fonctionnement qui

²⁸ Certains auteurs (Melis 2003 : 121) ne la citent pas parmi les locutions. On va néanmoins constater que ses deux éléments ont une combinatoire moins libre que celle d’une séquence libre proprement dite, telle *pour après*.

s'assimile, dans une très large mesure, à celui de *pour* et *après* étudiées plus haut, si bien que, pratiquement, *de* exerce la fonction réctionnelle et intégratrice d'une préposition en position gauche, tête d'un SP renfermant un autre SP, tout comme *derrière* exerce la fonction réctionnelle, translative et intégratrice d'une préposition en position droite, tête d'un SP. Quant à la différence essentielle des deux structures, elle consiste en ce que la locution *de derrière*, contrairement à la séquence *pour après*, commence à devenir, à travers sa combinatoire plus restreinte, une unité de langue distincte des deux prépositions *de* et *derrière*, sans pour autant avoir encore changé son analyse structurale et génétique, témoin la structure d'une séquence telle *de derrière le mur* :

SCHÉME V.	<i>r [de [derrière [le mur]]]</i>
-----------	-----------------------------------

ainsi que le statut primaire de *derrière* et secondaire de *de* (cf. : *de derrière le mur → de là*).

Finalement, à côté de locutions prépositionnelles, il existe des prépositions composées qui sont formées de prépositions. Un exemple indiscutable en est *d'après* (signifiant «conformément à»), qui rejette toute transformation. Quant au rapport existant entre cette préposition composée et les séquences homonymes, cf. :

- (30a) *On peut juger de l'ensemble d'après ce spécimen* (Lexis 2009 : 99) ↔
- (30b) *Ces fresques datent d'après la chute de l'empire byzantin* (Melis 2003 : 119) / (30c) *La semaine d'après, il fut malade* (Lexis 2009 : 99)

il ne peut être considéré comme un rapport paradigmique parce que ces homonymes, qui, évidemment, ne sont pas des prépositions composées, n'ont pas la même fonction que le composé *d'après* ni ne sont ses synonymes, parasynonymes ou antonymes, c'est pourquoi ce rapport ne constitue pas une opposition transformationnelle. Bref la séquence en question possède un degré maximal de figement syntaxique, auquel d'ailleurs, vu l'analyse sémantique purement intuitive qu'on peut en faire, s'associe un degré maximal de figement sémantique. Par conséquent, *d'après* est un lexème distinct des prépositions *de* et *après*, ce qui est confirmé par la structure de la séquence *d'après ce spécimen* :

SCHÉME VI.	<i>r [d'après [ce spécimen]]</i>
------------	----------------------------------

et par le fait que le composé *d'après*, en tant que mot inanalysable syntaxiquement, n'a pas de genèse structurale distinguant entre élément primaire et élément secondaire.

5. La structure de *jusqu'à*

À la suite de ce long exposé à valeur pratiquement introductory, qui était nécessaire pour détailler et démontrer l'essentiel de la base conceptuelle et

méthodologique de notre approche, on doit constater d’emblée que si les séquences prépositionnelles étudiées jusque-là (*pour après; de derrière; d’après*) présentent un seul sens, au moins approximativement, auquel correspond une structure unifiée, c’est loin d’être valable pour *jusqu’à*.

Pour évaluer les différents cas de figure concernant la séquence *jusqu’à*, il faut, conformément au lemme IV, circonscrire les valeurs sémantiques de cette séquence qui lui sont distinctives syntaxiquement, c-à-d. autour desquelles on peut grouper ses constructions syntaxiques. À cet effet, on va, provisoirement, laisser de côté la question de savoir si *jusque* et *à* ont une autonomie à l’intérieur de *jusqu’à*. Une telle considération globale de *jusqu’à* permettra de délimiter les différents types de contextes sémantico-syntaxiques où s’inscrit cette séquence.

5.1. Bref aperçu des interprétations existantes

L’apport à cet égard des différents ouvrages linguistiques et lexicographiques, par sa diversité souvent divergente, est assez riche en suggestions. On ne va signaler que les conceptions les plus marquantes.

Les auteurs s’intéressant surtout aux acceptations spatiotemporelles de *jusque/ jusqu’à* (Leeman 2005; Bonami 1999) privilègient la tripartition en emploi spatial ou locatif (ex. : *Il se promène de la mairie jusqu’à l’église*), emploi temporel (ex. : *Louis XIV régna jusqu’à 1815*) et emploi notionnel ou intensif (ex. : *Il est poli jusqu’à l’obséquiosité*). Dans le cadre des emplois spatial et temporel, Danielle Leeman (2005 : 107) signale la possibilité d’un fonctionnement aspectuel de *jusque* (cf. l’aspect duratif dans : *L’avion a atterri jusqu’à Roissy*).

Jean-Michel Fortis (2006), avec plus de subtilité, parle de quatre fonctions sémantiques : marqueur de dynamicité (ex. : *Il a marché jusqu’à Orléans / Le train est sans arrêt jusqu’à Lyon / Elle s’enduit jusqu’à ce qu’elle s’adresse au patron*), marqueur aspectuel (cf. l’effet pluralisant de *jusque* dans : *Le feu a été nourri. Le bâtiment a été touché jusqu’au dernier étage²⁹*); intensifieur (ex. : *Jusqu’à sa mère le critique / Il aime jusqu’à tes défauts / Elle s’enduit jusqu’à s’adresser au patron*); emphatiseur (ex. : *Me voilà parti jusqu’à la clinique où je retrouve mon petit poulet, sa mère et le pitchoun qu’elle garde*).

Ludo Melis (2003 : 122–123), qui distingue entre *jusque* et *jusqu’à*, mentionne l’emploi de *jusqu’à* comme préposition signifiant l’extension (ex. : *Le jardin s’étend jusqu’à la rivière / La réunion durera jusqu’à midi / se gratter jusqu’au sang*) ou l’approximation quantitative (ex. : *Il peut entrer dans ce stade jusqu’à cinquante mille personnes*), ou bien comme adverbe paradigmatisant (ex. : *Il lisait tout, jusqu’à la moindre note / Son récit avait ému les enfants, les femmes et jusqu’aux hommes / Jusqu’à la simple mention du nom de Gudule le faisait sursauter*).

²⁹ C-à-d. que le feu a touché tous les étages du bâtiment, ces derniers présentant une entité discrète, donc multiple, qui, pour ainsi dire, multiplie le feu.

Kirill Ilinski (2003 : 196–203), traitant des fonctions discursives de *jusque/ jusqu'à*, distingue essentiellement deux effets de sens : la fonction sémantiquement significative, à valeur dynamique limitative, et la fonction pragmatiquement significative, à valeur argumentative. La fonction sémantiquement significative peut se manifester soit seule dans un emploi qui désigne un mouvement extralinguistique spatiotemporel constituant une échelle (ex. : *Nous avons pris le métro jusqu'à la gare du Nord*); soit, souvent conjointement avec la fonction pragmatiquement significative, dans un emploi signifiant un mouvement à l'intérieur d'une échelle de valeurs orientée (ex. : *Tout Paris se pressait au prône dans leur longue église à deux nefs séparées par douze colonnes et capable d'accueillir jusqu'à trois mille personnes*) ou un mouvement caractéristique de l'emploi des quantificateurs universels ou de l'article défini (ex. : *Tous les flibustiers, jusqu'aux plus modestes, se sentaient glorifiés et stimulés*). Quant à la fonction pragmatiquement significative, elle se manifeste seule dans un emploi exprimant un mouvement de passage vers le terme le plus significatif d'un paradigme qui constitue une énumération explicite (ex. : *Un certain mystère plane sur leur réussite, il enveloppe les entreprises, et jusqu'à la vie personnelle, de ces éminences grises*) ou implicite (ex. : *Il n'admettait que j'aie en horreur jusqu'à l'odeur du café matinal*).

Si les classifications ci-dessus insistent sur la seule composante sémantique de l'analyse, le *Grand Robert* (Robert 1985 : 863–865), plus attentif à l'aspect syntaxique, répartit les emplois de *jusqu'à* dans des rubriques d'ordre grammatical qui sont ensuite subdivisées sémantiquement. Ainsi, *jusqu'à* peut être :

I) tantôt une entité prépositionnelle

1) qui se combine avec un nom ou assimilé et possède alors

a) soit un sens spatial pouvant être : a) proprement spatial (ex. : *Il a couru jusqu'à la gare*) ou b) métaphorique (ex. : *jusqu'à un certain point*) nuancé souvent d'une idée d'excès (ex. : *rougir jusqu'aux oreilles / pousser la méchanceté jusqu'au sadisme / poète jusqu'à la bêtise*) ou d'une idée de limite extrême et de conséquence (ex. : *Il est allé jusqu'à prétendre qu'on ne l'avait pas averti / pousser l'audace jusqu'à forcer une porte*)

b) soit un sens temporel (ex. : *jusqu'à demain*)

c) soit un sens spatial ou temporel en construction corrélatrice (ex. : *de la corniche jusqu'aux fondations / du matin jusqu'au soir*)

d) soit un sens d'inclusion (ex. : *jusqu'au 17 décembre inclus / Tous, jusqu'à sa femme, l'ont abandonné / Il a tout perdu, jusqu'à sa chemise*)

2) ou bien qui se combine avec un adverbe ou assimilé et possède alors un sens temporel (ex. : *jusqu'à maintenant*)

II) tantôt une entité adverbiale qui a un sens d'inclusion (ex. : *La terre, la mer, l'air, la nuit et jusqu'à l'éther lui appartenaient / Il détestait son humilité, ses manières obéissantes et jusqu'à sa bonté / Il y a des noms et jusqu'à des personnes que j'ai complètement oubliés / Il livra tout, les papiers de Léopold, les ornements*

d'église, un fourneau et jusqu'à la grosse tuile), nuancé souvent d'une emphase (ex. : Cet air de discréption qu'avait remarqué jusqu'à son cocher / J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler).

Enfin, le *Trésor de la langue française* (TLFi 2012) procède de manière inverse, les divisions étant sémantiques, les subdivisions syntaxiques. Ainsi, *jusqu'à* possède trois sens principaux :

- I) limite spatio-temporelle
 - 1) soit pour un espace que l'on parcourt
 - a) ou bien en corrélation avec *de, depuis, à partir de* (ex. : *aller de Paris jusqu'à Marseille*)
 - b) ou bien sans corrélatif (ex. : *tomber jusqu'à terre / Les variations du jour, dans l'absence du jeu plus allongé des ombres, ne parvenaient plus jusqu'à nous*)
 - c) ou bien en locution adverbiale (ex. : *jusqu'à la gauche*)
 - 2) soit pour une durée
 - a) ou bien en corrélation avec *de, depuis, à partir de* (ex. : *des Romains et des Grecs jusqu'aux Italiens d'aujourd'hui*)
 - b) ou bien sans corrélatif (ex. : *jusqu'à la mort / jusqu'à la fin des temps / Vos demoiselles me tiendront compagnie jusqu'au moment de mon départ*)
 - c) ou bien en combinaison avec un adverbe ou assimilé (ex. : *jusqu'à maintenant / jusqu'à quand / jusqu'à tantôt*)
- II) limite pour l'inclusion dans une totalité, une série, un ensemble
 - 1) soit en corrélation avec *de, depuis, à partir de* (ex. : *du début jusqu'à la fin / J'ai vu passer et repasser tout le personnel de l'église, depuis l'éclopé donneur d'eau bénite jusqu'au curé dans son camail*)
 - 2) soit en corrélation avec *inclus, inclusivement* (ex. : *Jusqu'au 7 août inclusivement, les autorités britanniques ont déclaré ignorer l'accord*)
 - 3) soit sans corrélatif (ex. : *Des femmes et jusqu'à des enfants travaillaient aux barricades / Si tu devais mourir, j'envierais jusqu'à la terre qui épouserait ton corps!*)
- III) degré extrême, limite qu'on ne peut dépasser
 - 1) soit en combinaison avec un nom ou assimilé (ex. : *se mordre jusqu'au sang / être glacé jusqu'aux os / être audacieux jusqu'à la témérité / être dégoûté jusqu'à l'écoûrement / pousser un raisonnement jusqu'à l'absurde*)
 - 2) soit en combinaison avec un infinitif (ex. : *être plein jusqu'à éclater / courir jusqu'à perdre haleine*)
 - 3) soit en combinaison avec une locution adverbiale (ex. : *jusqu'à ce point*).

5.2. Structures externes supérieures à *jusqu'à*

Notre démarche, qui essaie d'englober ces acquis multiformes et dont l'aboutissement se rapproche le plus de l'interprétation du *Trésor de la langue française* et du *Grand Robert*, va partir d'une étude des principaux contextes d'emploi du syntagme débutant par *jusqu'à*. Ils se répartissent en trois groupes

selon les trois valeurs sémantiques de cette séquence que nous avons établies et nommées *localisation*, *inclusion* et *intensité*.

5.2.1. La valeur de localisation spatiotemporelle

On peut l'illustrer par la série d'exemples que voici :

- (31a) *En moins de six heures, il s'est rendu en voiture de Paris jusqu'à Marseille* → (31b) *En moins de six heures, il s'est rendu en voiture jusqu'à Marseille.*
- (32a) *Pensif, il a longuement marché du Louvre jusqu'au Bois de Boulogne* → (32b) *Pensif, il a longuement marché jusqu'au Bois de Boulogne.*
- (33a) *Ce train va de Paris à Bourg-la-Reine et jusqu'à Palaiseau* (Fortis 2006 : 142) → (33b) *Ce train va à Bourg-la-Reine et jusqu'à Palaiseau* → (33c) *Ce train va jusqu'à Palaiseau.*
- (34a) *Des livres tapissent le mur du plancher jusqu'au plafond* → (34b) *Des livres tapissent le mur jusqu'au plafond* (Ilinsky 2003 : 177).
- (35a) *Les Pyrénées s'étendent depuis l'Atlantique jusqu'à la Méditerranée* (Robert 2014 : 690) → (35b) *Les Pyrénées s'étendent jusqu'à la Méditerranée.*
- (36a) *Je l'ai accompagné depuis son domicile jusqu'à la pharmacie* → (36b) *Je l'ai accompagné jusqu'à la pharmacie.*
- (37) *Jean a feulleté des revues jusqu'à Marseille* (Bonami 1999 : 178).
- (38) *Les variations du jour, dans l'absence du jeu plus allongé des ombres, ne parvenaient plus jusqu'à nous* (TLFi 2012).
- (39) *Jusqu'à l'église, Pierre a tourné à droite* (Piot 2001 : 72).
- (40) *Il a couru jusqu'à l'étage* (Fortis 2006 : 139).
- (41) *La lampe pend jusqu'à un mètre du sol* (Fortis 2006 : 138).
- (42a) *Me voilà parti jusqu'à la clinique où je retrouve mon petit poulet, sa mère et le pitchoun qu'elle garde* (Fortis 2006 : 144). (42b) *Quand je pense que je suis allé jusqu'à Paris et que tu n'étais pas là?* (Fortis 2006 : 141).
- (43a) *Il a parcouru tout le pays depuis Bontoc et Banaue jusqu'à Mindanao en passant par Cebu, Bohol, Masbate, Samar* (Internet) → (43b) *Il a parcouru tout le pays jusqu'à Mindanao.*
- (44a) *Cette compagnie assure le transport de Paris jusqu'à Marseille* → (44b) *Cette compagnie assure le transport jusqu'à Marseille.*
- (45a) *Notre compagnie assure le trajet depuis l'aéroport jusqu'au centre-ville* → (45b) *Notre compagnie assure le trajet jusqu'au centre-ville.*
- (46) *Jusqu'à Paris, l'acheminement est assuré par des cars* (cf. Fortis 2006 : 144).
- (47a) *Le débat a été reporté du 5 juin jusqu'au 3 juillet* → (47b) *Le débat a été reporté jusqu'au 3 juillet.*

- (48a) *La séance aura duré de une jusqu'à deux heures* → (48b) *La séance aura duré jusqu'à deux heures.*
- (49a) *Cet événement a continué depuis une heure jusqu'à trois heures de l'après-midi* → (49b) *Cet événement a continué jusqu'à trois heures de l'après-midi.*
- (50a) *Depuis juin jusqu'à la mi-juillet, nous n'aurons pas de récolte* (Internet) → (50b) *Jusqu'à la mi-juillet, nous n'aurons pas de récolte.*
- (51) *On s'est amusé pendant tout le voyage, dès le début jusqu'à la fin.*
- (52a) *Jusqu'au 7 août inclusivement, les autorités britanniques ont déclaré ignorer l'accord* (TLFi 2012). (52b) *Quant à moi, qui conduisais le deuil, j'ai fait bonne figure jusqu'aux discours, exclusivement* (TLFi 2012).
- (53a) *Jusqu'à l'église, tout allait mal*³⁰ (Piot 2001 : 72). (53b) *On voit des écrivains garder jusqu'à quatre-vingts ans une belle activité littéraire* (Grevisse 2005 : 325).
- (54a) *Jusqu'à demain, tu dois payer ta dette.* (54b) *Aujourd'hui, il m'a prêté le livre de Sartre jusqu'au 20 novembre.* (54c) *Vos demoiselles me tiendront compagnie jusqu'au moment de mon départ* (TLFi 2012).
- (55a) *On en a décrit le développement depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours* → (55b) *On en a décrit le développement jusqu'à nos jours.*
- (56) *La Grèce a obtenu un report jusqu'au 1 janvier 2003.*
- (57a) *Notre offre est valable du 15 juin jusqu'à l'épuisement des stocks* → (57b) *Notre offre est valable jusqu'à l'épuisement des stocks.*
- (58) *Le constructivisme hégelien, omniprésent dans ses écrits dès le début jusqu'à la fin, ne semble jamais avoir été étudié avec l'attention qu'il mérite* (Internet).

Sémantiquement, l'emploi localisateur de *jusqu'à* exprime l'idée d'une étendue qu'on traverse ou d'une durée qui passe, et dont le terme final est le site qui peut être soit atteint et/ou pénétré par la cible, soit non, et, respectivement, correspondre à une localisation soit interne, soit externe³¹. Assez souvent cette idée purement sémantique est colorée d'une nuance argumentative d'ordre pragmatique, alors le sens de *jusqu'à* implique que l'étendue ou la durée est considérable ou assez grande pour faire certaines inférences (cf. 31a-b, 32a-b, 34a-b, 41, 42a-b, 47a-b, 53b).

³⁰ C-à-d. : *Jusqu'à l'émergence de l'église / Jusqu'aux événements concernant l'église / etc., tout allait mal.*

³¹ Parfois cela peut prêter à l'ambiguïté. Dans (36a-b), *jusqu'à la pharmacie* peut vouloir dire : *jusque dans la pharmacie* ou : *jusque devant la pharmacie* (Leeman 2005 : 111). Parfois le contexte est plus explicite : ainsi on a une localisation interne dans (33a-b, 35a-b, 38, 40, 41, 42a-b, 44a-b, 45a-b, 46, 47a-b, 48a-b, 49a-b, 51, 52a, 53a-b, 54a-c, 55a-b, 56, 57, 58) et une localisation externe dans (52b). Cette double interprétation de la localisation s'explique par le caractère assez abstrait, donc indéterminé, du sens spatiotemporel de *à*.

Syntaxiquement, ce qui définit la séquence localisatrice *jusqu'à*, c'est le fait que, en langue, donc virtuellement, elle est engagée dans un rapport de corrélation et de subordination qu'on peut représenter par la formule générale :

SCHÈME VII.	$r [SV/SN/SAdj/P [de/depuis/dès SN [jusqu'à SN/SAdv]]]$
-------------	---

En d'autres termes, dans les contextes de son emploi spatiotemporel, le SP introduit par *jusqu'à*, en actualisant cette construction virtuelle, est normalement soumis à une corrélation syntaxique qui l'associe à un SP introduit par *de* (cf. 31a, 32a, 34a, 44a, 47a, 48a, 57a), *depuis* (cf. 35a, 36a, 43a, 45a, 49a, 55a) ou, plus rarement, *dès* (cf. 51, 58). On peut appeler cette corrélation *subordinative* parce que les deux éléments corrélés, vu leur fonction identique d'arguments (cf. 31a, 35a, 36a, 44a, 45a, 47a, 48a) ou d'ajouts (cf. 32a, 34a, 43a, 49a, 50a, 51, 55a, 57a, 58), sont subordonnés à une structure supérieure qui peut avoir la catégorie verbale (cf. 31a, 32a, 34a, 35a, 36a, 47a, 48a, 49a), nominale (cf. 43a, 44a, 45a, 51, 55a), adjectivale (cf. 57a, 58), propositionnelle (cf. 50a). Or, le schème VII, qui existe en langue et, conséquemment, en discours, peut facilement, dans le seul discours, c-à-d. sous l'impact du contexte, se soustraire à la corrélation pour se réduire au :

SCHÈME VIII.	$r [SV/SN/SAdj/P [jusqu'à SN/SAdv]]$
--------------	--------------------------------------

qui caractérise les exemples (31b, 32b, 33b, 34b, 35b, 36b, 44b, 45b, 47b, 48b, 49b, 50b, 55b, 57b). En ce qui concerne les cas où l'absence de rapport corrélatif n'est pas due à une réduction dans la mesure où ce dernier s'avère impossible ou peu naturel en discours (cf. 37, 38, 39, 40, 41, 42a-b, 46, 53a-b, 54a-c, 56), cela s'explique, conformément au lemme VI, par le fait que des raisons d'ordre pragmatique (cf. 41, 42a-b, 53b), sémantique et/ou syntaxique (cf. 37, 38, 39, 40, 46, 53a, 54a-c, 56) provenant de l'ambiance contextuelle exercent une pression plus ou moins rédhibitoire sur l'actualisation des virtualités lexicales de la séquence spatiotemporelle *jusqu'à*, si bien qu'elle ne peut pas ou guère se construire en corrélation avec *de/depuis*.

Parfois, de manière assez marginale et donc, toujours en vertu du lemme VI, uniquement en discours, les éléments corrélés pris ensemble peuvent se subordonner directement par apposition à un terme universel (quantificateur universel ou assimilé), alors on a la structure :

SCHÈME IX.	$r [SV/SAdj \forall^{32} [de/depuis/dès SN [jusqu'à SN]]]$
------------	--

qui est illustrée par les exemples (43a, 51, 58) et qui peut, le cas échéant, se réduire à la construction :

³² On emploie le symbole \forall pour désigner un syntagme à valeur de terme universel.

illustrée par (43b). Dans d'autres contextes spécifiques, le SP introduit par *jusqu'à* peut être engagé dans une relation de coordination (cf. 33 a-b). Quant à la corrélation :

exemplifiée par (52a-b), elle n'est pas non plus définitoire pour l'identité lexico-syntaxique de *jusqu'à* puisque relativement rare³³.

Donc, dès lors que le seul schème VII appartient au niveau de la langue à partir de laquelle il s'actualise en discours, alors que les schèmes VIII–XI ne constituent que des phénomènes discursifs, on dira que si le schème VII définit seul la construction de *jusqu'à* localisateur, les schèmes VIII–XI relèvent du domaine définitoire du schème VII.

5.2.2. La valeur d'inclusion

Voici les occurrences représentatives de cette valeur :

- (59a) *Les organisateurs attendent de 500 jusqu'à 2000 personnes* → (59b) *Les organisateurs attendent jusqu'à 2000 personnes.*
- (60) *Ainsi, avec ce troisième chiffre, vous exprimerez des centaines, depuis cent jusqu'à neuf cents* (Internet).
- (61) *Il peut entrer dans ce stade jusqu'à cinquante mille personnes* (Melis 2003 : 123).
- (62a) *On a interrogé tous les habitants du village, depuis les personnes les plus âgées jusqu'aux enfants de l'école primaire* → (62b) *On a interrogé tous les habitants du village, jusqu'aux enfants de l'école primaire* (cf. Melis 2003 : 34) → (62c) *On a interrogé jusqu'aux enfants de l'école primaire.*
- (63) *La passion aveugle tient un rôle considérable dans ce roman. Elle agence la totalité du récit dès le début jusqu'à la fin* (Internet).
- (64a) *Tous les flibustiers, depuis les plus importants jusqu'aux plus modestes, se sentaient glorifiés et stimulés* → (64b) *Tous les flibustiers, jusqu'aux plus modestes, se sentaient glorifiés et stimulés* → (64c) *Les flibustiers, jusqu'aux plus modestes, se sentaient glorifiés et stimulés* (Ilinski 2003 : 199) → (64d) *Jusqu'aux plus modestes des flibustiers se sentaient glorifiés et stimulés.*

³³ On a pu ajouter, à la liste des occurrences (31–58), un exemple de la séquence *jusqu'à ce que* : *Elle s'enhardit jusqu'à ce qu'elle s'adresse au patron* (Fortis 2006 : 145). Seulement, puisque l'autonomie de *jusqu'à* dans cette séquence est très problématique, on ne va pas la prendre en considération.

- (65a) *Il contrôlait tout jusqu'à la dernière virgule* → (65b) *Il contrôlait jusqu'à la dernière virgule* (Melis 2001 : 20).
- (66a) *Il a gratifié de compliments chacun de ses collaborateurs, jusqu'au dernier* → (66b) *Il a gratifié de compliments jusqu'au dernier de ses collaborateurs.*
- (67a) *Son récit avait ému tout l'auditoire : les enfants, les femmes et jusqu'aux hommes* → (67b) *Son récit avait ému tout l'auditoire, jusqu'aux hommes* → (67c) *Son récit avait ému les enfants, les femmes et jusqu'aux hommes* (Melis 2003 : 123) → (67d) *Son récit avait ému jusqu'aux hommes.*
- (68) *Tous, jusqu'à sa femme, l'ont abandonné* (Robert 1985 : 864).
- (69a) *Des femmes et jusqu'à des enfants travaillaient aux barricades* (Melis 2001 : 20) → (69b) *Jusqu'à des enfants travaillaient aux barricades.*
- (70a) *Un certain mystère plane sur leur réussite, il enveloppe les entreprises, et jusqu'à la vie personnelle, de ces éminences grises* (Ilinski 2003 : 200) → (70b) *Un certain mystère plane sur leur réussite, il enveloppe jusqu'à la vie personnelle de ces éminences grises.*
- (71) *La cathédrale d'Evreux a vu se dérouler hier un service de prière inattendu; l'évêque, un pasteur, un archimandrite, un rabbin, jusqu'à un mollah y ont prié pour la paix* (Melis 2003 : 34).
- (72) *Il n'admettait que j'aie en horreur jusqu'à l'odeur, jusqu'à la vue du café matinal* (Ilinski 2003 : 202).
- (73) *Je l'ai jusqu'à fait pleurer, chez moi* (Damourette, Pichon 1971 : 124).
- (74a) *Ne peuvent, non plus, être élus après lui, dans le même intervalle, ni le vice-président, ni aucun des parents ou alliés du président jusqu'au sixième degré inclusivement* (TLFi 2012). (74b) *L'empire de Pépin le Bref était à cheval sur le Rhin. Il comprenait la France proprement dite, moins l'Aquitaine et la Gascogne, et l'Allemagne proprement dite, jusqu'aux pays des bavarois exclusivement* (TLFi 2012).

Le sens inclusif suppose que *jusqu'à* ne réfère pas à un site spatial ou temporel, mais à un élément quantifiable et comptable qui s'intègre à un ensemble, c-à-d. qui constitue le dernier élément d'une série intégrale. Exceptionnellement, cet élément peut faire l'objet d'une exclusion au profit de l'inclusion de l'avant-dernier élément de la série (cf. 74b). Or, comparativement à l'emploi spatiotemporel, l'emploi inclusif est marqué beaucoup plus souvent d'un effet de sens pragmatique impliquant que la quantité additionnée est importante, ou constitue une grandeur maximale, ou achève une totalité impressionnante (cf. tous les exemples ci-dessus sauf 59a-b, 60, 63, 74a).

En ce qui concerne la manière dont *jusqu'à* inclusif se construit syntaxiquement avec des structures supérieures, on constate la coexistence de trois schèmes définissant son statut en langue. D'abord, on a une structure à peu près identique au schème VII de *jusqu'à* spatiotemporel :

SCHÈME XII.

SCHÈME XII.	<i>r</i> [SV/SN/SAdj/P [[<i>de/depuis</i> SN] [<i>jusqu'à</i> SN]]]
-------------	---

où le syntagme *r* [*jusqu'à* SN] est soumis à une corrélation subordinative, ce qu'on observe dans (59a, 60). En discours, le schème XII peut se réduire à la construction du schème VIII observée dans (59b), sans pour autant que cette réduction soit toujours admise par le contexte (cf. 60). Parfois, c'est la seule forme réduite qui est naturelle en discours (cf. 61).

Le deuxième schème de *jusqu'à* inclusif est le suivant :

SCHÈME XIII.

SCHÈME XIII.	<i>r</i> [SV/SN [\forall [[<i>de/depuis/dès</i> SN] [<i>jusqu'à</i> SN]]]]
--------------	---

où le syntagme *r* [*jusqu'à* SN] est soumis directement à une corrélation subordinative et indirectement, avec son corrélat *de/depuis/dès* SN, à une apposition vu que le syntagme *r* [*jusqu'à* SN] et son corrélat sont apposés à un terme universel; de plus, l'ensemble formé par le terme universel et son apposition corrélative est subordonné à une tête verbale (cf. 62a, 64a) ou nominale (cf. 63). Le schème XIII peut, discursivement, se réduire à la structure :

SCHÈME XIV.

SCHÈME XIV.	<i>r</i> [SV/SN [\forall [<i>jusqu'à</i> SN]]]
-------------	--

vérifiée par (62b, 64b-c), ou même à la structure :

SCHÈME XV.

SCHÈME XV.	<i>r</i> [SV/SN [<i>jusqu'à</i> SN]]
------------	---------------------------------------

instanciée par (62c, 64d). Parfois la réduction est contextuellement impossible (cf. 63). Enfin, il y a des cas où le schème XIII n'est présent en discours que sous ses formes réduites (cf. 65a-b, 66a-b).

En troisième et dernier lieu, le syntagme *r* [*jusqu'à* SN] peut participer directement à une relation de coordination et, avec l'autre ou les autres éléments coordonnés, à une apposition vu que le syntagme *r* [*jusqu'à* SN] et l'autre ou les autres éléments coordonnés sont apposés à un terme universel; de plus, le groupe constitué du terme universel et de son apposition coordinative, est subordonné à une tête verbale; d'où résulte :

SCHÈME XVI.

SCHÈME XVI.	<i>r</i> [SV [\forall [SN, (SN), ... (<i>et</i>) [<i>jusqu'à</i> SN]]]]
-------------	---

qui caractérise (67a). Le schème XVI peut subir en discours trois réductions :

SCHÈME XVII.

SCHÈME XVII.	<i>r</i> [SV [\forall [<i>jusqu'à</i> SN]]]
--------------	---

illustrée par (67b);

exemplifiée par (67c) :

instanciée par (67d). Souvent le schème XVI n'existe en discours que sous ses formes réduites (cf. 68, 69a-b, 70a-b, 71, 73), dans (73) le régime étant un participe. Dans des cas assez rares, le syntagme *r [jusqu' à SN]* peut se cumuler pour des raisons pragmatiques (cf. 72).

Quant à la corrélation représentée par le schème XI et qu'on voit également dans (74a-b), tout comme dans le cas de *jusqu' à* spatiotemporel, elle n'est pas définitoire pour *jusqu' à* inclusif à cause du statut marginal et uniquement discursif qu'elle a.

Donc, d'un côté, les constructions définitoires de *jusqu' à* inclusif sont représentées par les schèmes XII, XIII et XVI; d'un autre côté, les schèmes XIV–XV relèvent du domaine définitoire du schème XIII, les schèmes XVII–XIX de celui du schème XVI, le schème VIII relevant non seulement du domaine du schème VII mais aussi de celui du schème XII.

5.2.3. La valeur d'intensité

En voici les occurrences les plus saillantes :

- (75) *Cela se vérifie mais jusqu'à un certain point seulement* (Internet).
- (76) *Il est brave jusqu'à la témérité.*
- (77) *À force de se gratter jusqu'au sang, il a eu une infection.*
- (78) *Son respect pour elle allait jusqu'à l'adoration* (Ilinski 2003 : 178).
- (79) *Il faut savoir pousser un raisonnement jusqu'à l'absurde pour saisir le véritable enjeu qu'il y a derrière* (Internet).
- (80) *Vous êtes-vous oublié jusqu'à ce point?* (Internet).
- (81) *Elle s'enhardit jusqu'à s'adresser au patron* (Fortis 2006 : 145).
- (82) *Diverses stratégies ont été adoptées pour cette fin, jusqu'au point de faire intervenir une puissance militaire occidentale, la France* (Internet).

Sur le plan sémantique, *jusqu' à* intensif traduit l'idée d'un degré auquel aboutit une réalité quantifiable non comptable. Ce sémantisme d'accès à un degré déterminé, tout en se rapprochant des valeurs d'inclusion et de localisation, s'en distingue nettement non seulement par le caractère non comptable de la quantité concernée mais encore par le fait que la valeur d'intensité prend presque toujours (cf. tous les exemples sauf 75) une dimension pragmatique selon laquelle le degré atteint, étant excessif, argumente en faveur d'un jugement illatif particulier qui est chargé de connotations.

Face aux deux autres valeurs sémantiques de *jusqu'à*, la valeur d'intensité constitue le domaine sémantique où cette séquence participe aux structures supérieures par une syntaxe qui présente le plus de simplicité. En effet, cet emploi se caractérise exclusivement, en langue comme en discours, par la construction :

SCHÈME XX.	<i>r [SV/SAdj/P [<i>jusqu'à</i> SN/SVinf]]</i>
------------	--

Plus spécialement, le SP introduit par *jusqu'à* participe directement à une relation de subordination dans la mesure où il est subordonné, vu sa fonction d'argument verbal (cf. 78, 79) ou d'ajout verbal (75, 77, 80, 81), adjectival (76) ou propositionnel (82), à un syntagme verbal ou adjectival, ou assimilé, ou bien à une proposition. En raison de sa concision maximale, le schème XX ne connaît pas de réductions discursives.

Dès lors, ce schème est le seul qui caractérise en langue et en discours la construction de *jusqu'à* intensif.

5.2.4. Synthèse interprétative

Notre étude sur les structures supérieures à *jusqu'à*, sans prétendre épuiser la question, représente un essai de mise en ordre de la très riche syntaxe et sémantique de cette séquence. En définitive, on a abouti à la délimitation de trois valeurs sémantiques qui, selon nous, sont typiques de *jusqu'à* et qui, tout en se démarquant clairement l'une de l'autre, peuvent être considérées comme le résultat d'une différenciation sémantico-syntaxique réalisée sans solution de continuité. Si les deux pôles de cette différenciation s'identifient à la valeur localisatrice et à la valeur intensive, le rôle d'entre-deux transitoire revient à la valeur d'inclusion. En effet, du point de vue sémantique, l'idée d'inclusion, déjà présente dans la localisation interne orientée vers un site spatiotemporel³⁴, a pour objet une quantité discontinue qui, changée en quantité continue, caractérise l'idée d'intensité. Cette nature intermédiaire de l'inclusion vis-à-vis de la localisation et de l'intensité se vérifie à plus d'un égard par la construction syntaxique de *jusqu'à* : si l'emploi spatiotemporel et l'emploi intensif possèdent chacun une seule construction en langue (cf., respectivement, les schèmes VII et XX), l'emploi inclusif en possède trois (cf. schèmes XII, XIII, XVI); tout au plus, les schèmes inclusifs XII et XIII sont identiques, respectivement, aux schèmes VII et IX existant dans le cadre de la localisation, alors que l'une des réductions discursives du schème inclusif XVI, à savoir le schème XIX, coïncide à peu près avec le schème XX propre à la valeur d'intensité, ce qui témoigne de la proximité existante entre les constructions inclusives et les constructions localisatrices et intensives.

³⁴ Le manque de frontière étanche entre emploi localisateur et emploi inclusif est particulièrement visible à travers certaines occurrences qui peuvent recevoir autant une interprétation spatiotemporelle qu'une interprétation inclusive (cf. 48b).

On a également constaté que les schèmes définissant en langue les constructions syntaxiques virtuelles des trois valeurs sémantiques peuvent ou non, en vertu du lemme V, s'actualiser en discours, ainsi que subir diverses réductions discursives qui sont souvent possibles à l'exclusion des constructions non réduites respectives; de plus, les schèmes existant en langue se trouvent parfois remplacés en discours par d'autres schèmes qui ont un caractère marginal (cf. schème IX).

Ces considérations nous permettent de formuler encore deux jugements généraux :

LEMME XII. \Leftrightarrow Chacune des identités sémantiques d'une unité en langue s'associe nécessairement à une identité syntaxique comprenant la ou les constructions virtuelles qui appartiennent à cette identité sémantique de l'unité. Donc la construction syntaxique des prépositions séquentielles ne dépend pas uniquement de leur identité lexico-sémantique (comme peut le laisser croire le lemme IV) mais également et non moins de leur identité lexico-syntaxique.

LEMME XIII. \Leftrightarrow La ou les constructions virtuelles d'une unité prise dans le cadre de l'une de ses identités sémantiques peuvent soit être remplacées par d'autres schèmes marginaux, soit s'actualiser en discours sous forme réduite, ces réductions pouvant, dans certains contextes, exister même si les constructions virtuelles dont elles constituent la réduction n'y sont pas possibles. D'où la possibilité, pour une séquence prépositionnelle, d'avoir une construction en langue qui est remplacée en discours de façon marginale par une autre construction ou bien qui varie en discours sous forme d'instances réduites qui, dans certains contextes, ne peuvent pas être substituées par leur type non réduit.

5.3. Structure interne de *jusqu'à*

Puisque la séquence *jusqu'à* possède en langue trois emplois sémantico-syntaxiques et que les résultats de toute recherche sur le figement éventuel d'une unité complexe relèvent eux aussi de la langue, on va étudier celui-ci dans le cadre de chacun de ces emplois.

5.3.1. Structure de *jusqu'à* localisateur

L'emploi spatiotemporel de *jusqu'à* se caractérise par une seule configuration transformationnelle. Voici ces transformations auxquelles, selon nous, est susceptible, dans le système de la langue, ce type de structure correspondant au schème VII :

**CONFIGURATION TRANSFORMATIONNELLE
DE LA LOCUTION LOCALISATRICE JUSQU'À**

- (83a) commutation partielle : *jusqu'à* → *jusque devant / jusque dans / jusqu'après / jusque-là / jusqu'alors.*
- (83b) modification partielle : *jusqu'à* → *presque jusqu'à / à peu près jusqu'à / à peine jusqu'à*
- (83c) suppression partielle : *jusqu'à* → *à*

La commutation (cf. 83a) n'affecte que la préposition *à*, ce qui se voit à travers les transformations :

- (84a) *Je l'ai accompagné de son domicile jusqu'à la pharmacie* → (84b) *Je l'ai accompagné de son domicile jusque devant la pharmacie* → (84c) *Je l'ai accompagné de son domicile jusque dans la pharmacie* → (84d) *Je l'ai accompagné de son domicile jusque-là.*
- (85a) *Il s'est amusé de midi jusqu'à minuit* → (85b) *Il s'est amusé de midi jusqu'après minuit* → (85c) *Il s'est amusé de midi jusqu'alors.*

En revanche, la modification (cf. 83b) peut porter uniquement sur *jusque* (cf. Leeman 2005 : 114) :

- (86a) *En moins de six heures, il s'est rendu en voiture de Paris jusqu'à Marseille* → (86b) *En moins de six heures, il s'est rendu en voiture de Paris presque jusqu'à Marseille.*
- (87a) *Il a dû travailler sur cette tâche depuis lundi jusqu'à vendredi* → (87b) *Il a dû travailler sur cette tâche depuis lundi à peine jusqu'à vendredi.*

On peut démontrer que la modification est incidente au seul mot *jusque* et non à l'ensemble de la séquence *jusqu'à* par les transformations suivantes :

- (88a) *Je l'ai conduit à la pharmacie* → (88b) *Je l'ai conduit jusqu'à la pharmacie* → (88c) *Je l'ai conduit à peu près jusqu'à la pharmacie* → (88d) *Je l'ai conduit à peu près jusque devant la pharmacie* → (88e) *Je l'ai conduit à peu près jusque-là.*

La suppression (cf. 83c), elle aussi, n'atteint que *jusque* :

- (89a) *Il s'est rendu en voiture de Paris jusqu'à Marseille* → (89b) *Il s'est rendu en voiture de Paris à Marseille.*
- (90a) *Je l'ai conduit de son domicile jusqu'à la pharmacie* → (90b) *Je l'ai conduit de son domicile à la pharmacie.*
- (91a) *Des livres tapissent le mur du plancher jusqu'au plafond* → (91b) *Des livres tapissent le mur du plancher au plafond.*
- (92a) *Cette compagnie assure le transport de Paris jusqu'à Marseille* → (92b) *Cette compagnie assure le transport de Paris à Marseille.*
- (93a) *Le débat a été reporté du 5 juin jusqu'au 3 juillet* → (93b) *Le débat a été reporté du 5 juin au 3 juillet.*
- (94a) *Il s'est amusé de midi jusqu'à minuit* → (94b) *Il s'est amusé de midi à minuit.*

- (95a) *Il a dû travailler sur cette tâche de lundi jusqu'à vendredi* → (95b) *Il a dû travailler sur cette tâche de lundi à vendredi.*

Par ailleurs, la suppression peut affecter aussi à, seulement cela se produit surtout en français régional, c'est pourquoi cette suppression n'a pas de pertinence; cf. :

- (96) *Escortés par la police de la Basse-Meuse jusque Liège, les individus ont été interpellés sur la place Saint-Lambert* (Internet).

Les deux autres transformations caractéristiques d'une séquence prépositionnelle libre, la cumulation et l'interpolation, sont exclues par la syntaxe de *jusqu'à* localisateur. La cumulation est absolument impossible, vu que ni *jusque* ni à ne peuvent seules se coordonner avec aucune unité. L'interpolation est elle aussi inacceptable en français standard, cf. :

- (97) ? *Le village, occupé jusque presque à la fin de la guerre, a été forcé en 1916 par les occupants de transférer les victimes à la nécropole nationale d'Assevent* (Internet).

Les trois transformations (83a-c) n'entraînent aucun changement du sens de *jusque* ni de celui de à, donc elles satisfont pleinement à la condition énoncée par le lemme IV. À ce propos, il faut souligner que ces transformations sont rarement possibles toutes les trois dans un contexte déterminé, comme on peut le constater à travers l'analyse des exemples (31–58) où commutation, modification et suppression ne sont jamais possibles conjointement. Par contre, une ou deux de ces transformations sont possibles dans plusieurs des contextes représentés par ces exemples. Donc le constat de l'incompossibilité des trois transformations ne contredit pas leur validité définitoire pour *jusqu'à* spatiotemporel, mais signale toute une multitude de restrictions contextuelles indiquant l'existence en discours de fortes tendances de figement affectant cette séquence localisatrice.

C'est ainsi qu'on peut rendre raison des cas de figement de *jusqu'à* spatiotemporel que nous avons mentionnés dès le début de notre étude : il s'agit notamment de la suppression de *jusque* qui peut soit être possible en gardant inchangé le sens de la préposition à (v. 1a-b, 2a-b), soit être possible en entraînant son changement (v. 3a-b, 4a-b), soit être impossible (v. 5a-b, 6a-b). Dans le premier cas, la suppression indique un manque de figement sémantique : outre (89–95), elle caractérise les occurrences (31a-b, 32a, 33a-c, 34a, 40, 41, 42a-b, 44a, 47a-b, 48a). Dans le deuxième cas, cette transformation marque un certain figement sémantique de *jusqu'à* et s'avère possible dans (32b, 34b, 36b, 37, 44b, 46, 49b, 50b, 53a-b, 54c, 56, 57b). Dans le troisième cas, la suppression impossible de *jusque* constitue un indice de fort figement sémantique et syntaxique de *jusqu'à* (cf. 35a-b, 36a, 38, 39, 43a-b, 45a-b, 48b, 49a, 50a, 51, 52a-b, 54a-b, 55a-b, 57a, 58). Or, si le premier et le deuxième cas de figure, c-à-d. la suppression possible indiquant, respectivement, le non figement sémantique et le figement sémantique moyen, constituent une telle actualisation du statut lexico-syntaxique de *jusqu'à* qui a été plus ou moins marquée par les tendances discursives de figement, le

troisième cas de figure, c-à-d. la suppression impossible faisant penser à un fort figement sémantique et syntaxique de *jusqu'à*, relève du seul niveau du discours où s'exercent les contraintes contextuelles. La raison en est que le premier et le deuxième cas de figure admettent la transformation (83c) qui est inhérente au statut lexico-syntaxique de *jusqu'à*, tandis que le troisième cas de figure la rejette. Pour expliquer un peu plus en détail ces trois cas, on peut citer les occurrences suivantes :

- (98a) *Pensif, il est allé jusqu'au Bois de Boulogne* → (98b) *Pensif, il est allé au Bois de Boulogne.*
- (99a) *Pensif, il a longuement marché jusqu'au Bois de Boulogne* → (99b) *Pensif, il a longuement marché au Bois de Boulogne.*
- (100a) *Je l'ai conduit depuis son domicile jusqu'à la pharmacie* → (100b) **Je l'ai conduit depuis son domicile à la pharmacie.*
- (101a) *Je l'ai conduit de son domicile jusqu'à la pharmacie* → (101b) *Je l'ai conduit de son domicile à la pharmacie.*

Dans (98a), le verbe dynamique télique *aller* construit avec la séquence *jusqu'à*, où la préposition *à* prend un sens dynamique limitatif, implique un site qui constitue le point d'arrivée du mouvement; dans (98b), le même verbe, qui se construit avec la seule préposition *à*, implique le même type de site et contribue à ce que cette préposition ait le même sens. Dans (99a), le verbe dynamique atélique *marcher* s'associant toujours à un site qui est le point d'arrivée du mouvement se construit avec la séquence *jusqu'à* où la préposition *à* prend toujours un sens dynamique limitatif; en revanche, dans (99b), ce verbe, construit avec la seule préposition *à*, s'associe à un site représentant le cadre du mouvement et permet qu'elle prenne un sens statique situatif. Or, si lors de son passage de (98a) à (98b) la préposition *à* ne change pas son sens, c'est grâce à la présence d'un verbe télique qui arrive seul, sans l'aide de *jusque*, à rendre dynamique le sens de *à*, tandis que, lors du passage de (99a) à (99b), la présence d'un verbe atélique, qui n'en est pas capable, fait en sorte que la préposition *à* prenne un sens statique. Donc, dans (98a-b, 99a-b) correspondant aux deux premiers cas de figure, les conditions contextuelles décident du sens de *à* sans pour autant empêcher la suppression de *jusque*: discours et langue ne se contredisent pas au niveau syntaxique.

On peut mener une analyse analogue quant à (100a-b) correspondant au troisième cas de figure, pour constater, grâce à la confrontation avec (101a-b), que l'impossibilité de supprimer *jusque* est due à la présence de la préposition corrélatrice *depuis* qui ne se construit qu'avec *jusqu'à* et pas avec la seule préposition *à*. Donc ici le comportement de *jusqu'à*, qui est syntaxiquement déviant par rapport à son statut en langue, s'explique par la seule contrainte contextuelle.

5.3.2. Structure de *jusqu'à* inclusif

L'emploi inclusif de *jusqu'à* possède trois constructions en langue (cf. schèmes XII, XIII, XVI). Or, dans les deux premières (schèmes XII–XIII), cette séquence

participe directement à la même structure supérieure, une corrélation, alors que dans le cas de la troisième construction (schème XVI), la structure supérieure est une coordination. De là s'explique le fait que *jusqu'à* inclusif se définit en langue par deux structures internes et, respectivement, par deux configurations transformationnelles. On va, de façon opérationnelle, appeler l'une structure à construction corrélatrice, l'autre structure à construction coordinative.

La structure à construction corrélatrice présente la possibilité d'une seule transformation :

CONFIGURATION TRANSFORMATIONNELLE DE LA LOCUTION INCLUSIVE JUSQU'À
(102) suppression partielle : <i>jusqu'à</i> → à

Tout comme chez l'emploi localisateur, cette suppression n'affecte que *jusque*. On peut l'illustrer par deux occurrences correspondant aux deux schèmes XII et XIII :

- (103a) *Les organisateurs attendent de 500 jusqu'à 2000 personnes* → (103b)
Les organisateurs attendent de 500 à 2000 personnes.
- (104a) *Tous les flibustiers, des plus importants jusqu'aux plus modestes, se sentaient glorifiés et stimulés* → (104b) *Tous les flibustiers, des plus importants aux plus modestes, se sentaient glorifiés et stimulés.*

Parmi les occurrences (59–66) relevant des schèmes XII et XIII, seules (59a-b) admettent cette transformation : donc, comparativement à l'emploi localisateur (schème VII) qui se définit lui aussi par l'engagement de *jusqu'à* dans une corrélation, la structure à construction corrélatrice de l'emploi inclusif est soumise beaucoup plus profondément aux restrictions contextuelles. Quant à la transformation de modification, quoique possible, elle n'a pas de pertinence puisqu'elle est incidente à l'ensemble de la séquence *jusqu'à* et non sur *jusque* ou sur à pris isolément, cf. :

- (105a) *On a interrogé beaucoup de monde, depuis les personnes les plus âgées jusqu'aux enfants de l'école primaire* → (105b) *On a interrogé beaucoup de monde, depuis les personnes les plus âgées presque jusqu'aux enfants de l'école primaire* → (105c) *On a interrogé beaucoup de monde, depuis les personnes les plus âgées presque jusqu'à eux.*

De son côté, la structure à construction coordinative n'admet aucune transformation. Ce qui est confirmé par les occurrences (67–74) relevant du schème XVI et leur réticence à toute transformation. Le figement syntaxique y a donc atteint son maximum. Corollairement, on n'y observe aucune différence entre le niveau de la langue et celui du discours.

CONFIGURATION TRANSFORMATIONNELLE DU MOT COMPOSÉ INCLUSIF JUSQU'À
pas de transformations

5.3.3. Structure de *jusqu'à* intensif

Finalement, l'emploi intensif de la séquence étudiée, auquel correspond une seule construction en langue (cf. schème XX), possède, en toute logique, une seule structure interne. Sa configuration transformationnelle prend la forme suivante :

CONFIGURATION TRANSFORMATIONNELLE DE LA LOCUTION INTENSIVE <i>JUSQU'À</i>
(106a) commutation partielle : <i>jusqu'à</i> → <i>jusque-là</i>
(106b) modification partielle : <i>jusqu'à</i> → <i>presque jusqu'à / à peu près jusqu'à</i>

Dans (106a), il s'agit d'une commutation par anaphorisation qui porte sur *à* ainsi que sur le complément de *jusqu'à* et qu'on peut illustrer par les occurrences :

- (107a) *Son respect pour elle allait jusqu'à l'adoration* → (107b) *Son respect pour elle allait jusque-là.*

Dans notre série d'exemples (cf. 75–82), cette transformation est admise par la moitié des occurrences (76, 79, 80, 81), les autres exemples trahissant différentes restrictions contextuelles qui la rendent impossible.

Quant à (106b), la modification n'est incidente qu'à *jusque*, témoins les transformations ci-dessous :

- (108a) *Son respect pour elle allait jusqu'à l'adoration* → (108b) *Son respect pour elle allait presque jusqu'à l'adoration* → (108c) *Son respect pour elle allait presque jusque-là* → (108d) **Son respect pour elle allait presque là.*

Dans la série (75–82), cette transformation n'est possible qu'avec (76–78), ce qu'on peut expliquer selon la même logique que celle qu'on a utilisée à propos de la transformation précédente.

5.3.4. Synthèse interprétative

Notre recherche sur la structure interne de la séquence *jusqu'à* a établi l'existence, en langue, de quatre cas de figure :

1) *Jusqu'à* localisateur (schème VII). Sa structure interne représentée par la configuration de ses transformations virtuelles se caractérise par la commutation de *à* (cf. 83a) ainsi que par la modification et la suppression de *jusque* (cf. 83b-c), ce qui veut dire que la substitution paradigmique de *jusque* et l'élimination syntagmatique de *à* sont impossibles; de plus, ni *jusque* ni *à* n'admettent aucune participation à une relation syntaxique de coordination. Il résulte de tout cela ainsi que des lemmes II, IX, X et XI que la séquence localisatrice *jusqu'à* ne constitue ni une séquence libre ni un mot composé : elle possède le statut de locution à degré moyen de figement syntaxique au sein de laquelle les unités peu libres *jusque* et *à* ont une certaine autonomie distributionnelle, celle de *jusque* étant indiquée par la possibilité, pour le locuteur, d'engager directement *jusque* dans une relation syntaxique en lui ajoutant un modificateur, celle de *à* par la double possibilité

de commuter *à* et de supprimer *jusque*. Toutes les occurrences où cette locution semble avoir un fort degré de figement syntaxique la rapprochant d'une séquence à statut de mot composé, s'expliquent par les contraintes contextuelles relevant du discours et non de la langue.

Quant à l'aspect sémantique de la locution *jusqu'à* faisant partie du schème VII, on constate que les deux unités qui la constituent ont un sens relativement distinct. Ainsi, *jusque* réfère à l'idée d'un cinétisme progressant dans les limites d'une étendue ou d'une durée, alors que *à* désigne la localisation elle-même par rapport à la limite finale de cette étendue ou durée; une telle configuration sémantique implique que l'effet de sens pragmatique obtenu par cette locution (v. 5.2.1.) résulte du sémantisme de la seule unité *jusque* (cf. 31a-b, 32a-b, 34a-b, 41, 42a-b, 47a-b, 53b). Par conséquent, *jusqu'à* localisateur est une locution à faible degré de figement sémantique.

2) *Jusqu'à* inclusif à construction corrélative (schèmes XII–XIII). La seule transformation possible qui caractérise sa structure interne c'est la suppression de *jusque* (cf. 102) qui, en vertu du lemme X, indique la relative autonomie syntaxique du mot *à*. Toutes les autres transformations étant impossibles, cette séquence inclusive constitue, conformément aux lemmes II et X, non pas une séquence libre ni un mot composé mais une locution à fort degré de figement syntaxique. Sémantiquement, son figement est passablement élevé vu qu'il est parfois possible (cf. 66a-b, 103a-b, 104a-b), parfois non (cf. 62a-c, 64a-d, 65a-b), de décomposer son sens en celui de *jusque* et celui de *à* et, partant, d'attribuer la fréquente valeur pragmatique de cette séquence (v. 5.2.2.) à la seule unité *jusque*.

3) *Jusqu'à* inclusif à construction coordinative (schème XVI). Vu l'impossibilité de toute transformation, c.-à-d. l'absence de toute possibilité d'engagement de *jusque* ou de *à* dans une relation syntaxique, on est en présence, conformément au lemme II, d'un mot composé. Quant à son figement sémantique, il est très élevé car, quoique sa valeur sémantique globale s'assimile à celle du mot libre *jusque* (cf. 11a : *Il est monté jusqu'au toit*) et qu'elle soit ainsi prévisible à partir de cette dernière, le sens de *jusqu'à* mot composé ne s'analyse catégoriquement pas en celui de *jusque* et celui de *à*.

4) *Jusqu'à* intensif (schème XX). Sa structure interne se caractérise d'abord par la possibilité de commuter *à* (cf. 106a), ce qui, selon le lemme XI, n'est pas un indice incontestable de l'autonomie syntaxique de *à*, ensuite par celle de modifier *jusque*, ce qui, selon le lemme IX, indique la relative autonomie syntaxique de *jusque*. Donc, vu cette autonomie, au fond, plutôt faible de la seule unité *jusque*, le figement syntaxique de *jusqu'à* intensif présente des caractéristiques tout à fait analogues à celui de *jusqu'à* inclusif à construction corrélative où la seule unité à possède, elle aussi, une faible autonomie syntaxique. C'est pour dire que, en vertu des lemmes II et IX, *jusqu'à* intensif est une locution à fort degré de figement syntaxique. Sur le plan sémantique, cette locution ne s'analyse jamais comme le résultat du sens de *jusque* et de celui de *à*, si bien qu'elle présente un figement très élevé qui ne permet pas d'associer la valeur pragmatique presque omniprésente de

jusqu'à intensif (v. 5.2.3.) avec le sémantisme de la seule unité *jusque* (cf. 76–81)³⁵.

On peut schématiser par le tableau ci-dessous les principales divisions et subdivisions concernant *jusqu'à* auxquelles nous avons abouti dans la section 5. :

CONFIGURATION SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DE LA SÉQUENCE FIGÉE JUSQU'À				
STRUCTURE INTERNE	locution	locution	locution	mot composé
STRUCTURE EXTERNE OU CONSTRUCTION	schème VII	schèmes XII–XIII	schème XX	schème XVI
FIGEMENT SYNTAXIQUE	moyen	fort	fort	maximal
FIGEMENT SÉMANTIQUE	faible	moyen	fort	fort
SENS LEXICAL OU VALEUR SÉMANTIQUE	localisation	inclusion	intensité	inclusion

6. Catégorisation de *jusqu'à*

On vient d'établir que *jusqu'à* présente quatre structures en langue qu'on peut énumérer par ordre croissant de leur figement syntaxique : une locution à sens localisateur et à degré moyen de figement (cf. schème VII), une locution à sens inclusif (cf. schèmes XII–XIII) et une locution à sens intensif (cf. schème XX), toutes les deux à degré élevé de figement, et enfin un mot composé à sens inclusif et à degré maximal de figement (cf. schème XVI). Or, les termes de locution et de mot composé désignent des catégories lexicales, donc on dispose déjà d'une partie de la catégorisation des différents cas de figure de la séquence *jusqu'à*. Il reste cependant à spécifier d'abord à quelle classe de mots appartiennent les quatre structures de *jusqu'à* et ensuite si les unités constitutives de *jusqu'à* doivent être catégorisées séparément, et, en cas de réponse affirmative, comment.

6.1. Diverses conceptions sur la catégorie de *jusqu'à*

L'appartenance de *jusqu'à*, dans l'ensemble de ses occurrences, à la classe des prépositions est loin de faire l'unanimité des lexicographes et des linguistes. En effet, si cette séquence a sans doute un statut prépositionnel (cf. 31–58, 59a,

³⁵ L'exemple (82) semble contredire ce constat. En fait, la séquence *jusqu'au point de* n'est pas constituée de la locution intensive *jusqu'à* suivie du SN *le point de*, mais de la préposition intensive *jusque* suivie d'une autre préposition, la locution prépositionnelle *au point de*. Donc dans (82) la séquence *jusqu'à* fait partie de la combinaison libre de *jusque* avec *au point de* et ne correspond pas aux données de notre analyse sur la locution intensive *jusqu'à*.

60, 62a, 63, 64a, 74a, 75–81), on constate l’existence de plusieurs emplois qui semblent caractéristiques d’un adverbe (cf. 59b, 61, 62b-c, 64b-d, 65a-b, 67a-d, 68, 69a-b, 70a-b, 71, 72, 73, 74b).

Le *Trésor de la langue française* (TLFi 2012), tout en catégorisant de façon explicite *jusque/jusqu’ à* comme préposition, ne se prononce qu’indirectement sur sa possibilité d’être adverbe dans la notice étymologique où, pour présenter l’origine de l’adverbe *jusque/jusqu’ à*, il s’appuie sur une citation prise dans Littré :

(109) *Il n’y en a point qui face bien, pas jusques à un seul* (Calvin, *Instit.* 207).

Le *Grand Robert* parle explicitement dans ce cas d’un emploi adverbial (Robert 1985 : 864).

Parmi les linguistes, Jean-Michel Fortis (2006 : 137) et Benjamin Fagard (2010 : 53–54) catégorisent *jusqu’ à* uniquement comme préposition sans s’expliquer sur cette catégorisation. Pour Pierre Le Goffic, *jusqu’ à* est une préposition formée de l’adverbe *jusque* et de la préposition *à* (Le Goffic 1993 : 421). Ludo Melis (2003 : 34, 105, 120, 122–123), quant à lui, cite *jusque* parmi les prépositions simples du français et parle de son fonctionnement adverbial possible en tant que modificateur; de manière analogue, *jusqu’ à* est une préposition composée qui peut fonctionner comme un adverbe modificateur. Kirill Ilinski (2003 : 175, 212, 215) distingue entre, d’une part, *jusqu’ à* combinaison libre formée de la préposition *jusque* et de la préposition *à* tête d’un SP, et, d’autre part, *jusqu’ à* préposition composée qui est un mot composé puisqu’inanalysable sémantiquement et syntaxiquement et qui existe en distribution complémentaire avec *jusque*; de plus, cet auteur soutient que *jusqu’ à* et sa variante contextuelle *jusque* appartiennent en langue à la catégorie de la préposition mais peuvent fonctionner en discours avec une valeur adverbiale marquée pragmatiquement.

Donc, pour tracer les grandes lignes du débat que ces analyses suscitent, on peut interpréter *jusqu’ à* soit comme une préposition, soit comme un adverbe, et attribuer le statut prépositionnel ou adverbial de *jusqu’ à* soit au niveau catégoriel de la langue, soit au niveau fonctionnel du discours.

6.2. Les catégories de *jusqu’ à*

Pour revenir à la perspective de notre approche qui va essayer de proposer une solution plus nuancée de ce débat, on a vu que chacune des quatre structures de *jusqu’ à* se caractérise en langue par une construction type (correspondant à un schème déterminé) qui a différentes occurrences en discours dont la forme ou la fonction peut parfois ne pas s’accorder avec celles de la construction type (cf. lemme XIII). D’où la nécessité de préciser les rapports qui existent en langue et en discours entre structure, construction et catégorie :

LEMME XIV. \Rightarrow La catégorie d'une unité simple ou complexe définit la classe grammaticale (ou morphosyntaxique) de cette unité en langue. À cette classe de l'unité s'associe, toujours en langue, sa structure interne et sa ou ses constructions à l'extérieur. En discours, catégorie, structure et construction peuvent varier, et ce au point de prendre parfois des valeurs qui vont au-delà de leurs valeurs en langue.

LEMME XV. \Rightarrow Les unités appartenant à une classe grammaticale forment un paradigme catégoriel qui possède, en langue, des valeurs déterminées qui s'actualisent en discours sous forme de fonctions déterminées. Les unités remplissant, en discours, une fonction déterminée forment un paradigme fonctionnel. Vu les données du lemme XIV, il en résulte que paradigme catégoriel et paradigme fonctionnel ne sont parfois pas identiques.

Dès lors, notre thèse sera que la catégorie de la préposition est propre à *jusqu'à* locution localisatrice, locution inclusive et locution intensive, alors que la catégorie de l'adverbe est inhérente à *jusqu'à* mot composé à sens inclusif.

Les présupposés à la base de la démonstration de cette thèse concernent les traits définitoires de la préposition et de l'adverbe en tant que catégories grammaticales. On a déjà établi (v. 4.1.) que la préposition se définit en langue par trois puissances : rectionnelle, intégratrice et translative; à ces caractéristiques on ajoutera une quatrième selon laquelle l'unité prépositionnelle est normalement nécessaire pour la complétude de la construction syntaxique (Melis 2003 : 11, 35). Quant à la définition de l'adverbe, on peut, tout en tenant compte de la problématique relative à *jusqu'à*, proposer les traits distinctifs suivants : puissance modificatrice, c-à-d. puissance d'avoir la fonction syntaxique de modificateur, et caractère syntaxiquement facultatif, c-à-d. prédisposition à une présence discursive qui, normalement, n'est pas nécessaire à la complétude de la construction syntaxique. En ce qui concerne la réticence des adverbes à être incidents au nom ou au SN, elle n'en caractérise pas tous les genres, témoin, par exemple, le genre des adverbes dits paradigmatisants tels *même*, *aussi*, *surtout*, *seulement*, *encore*, *exactement*, *presque*, *environ*, etc. (Ilinski 2003 : 300), c'est pourquoi elle ne figure pas parmi les caractéristiques définitoires de l'adverbe en général.

Maintenant on peut déduire de ces définitions catégorielles la catégorie spécifique des quatre structures qu'on a relevées. Or, la puissance rectionnelle de la préposition, qui est à l'origine de sa puissance intégratrice et translative, est indissociable du caractère syntaxiquement nécessaire de la préposition, tout comme la puissance modificatrice de l'adverbe va de pair avec son caractère syntaxiquement facultatif. Conséquemment, le test qu'on peut utiliser à l'endroit des exemples (31–82) pour vérifier l'appartenance catégorielle de *jusqu'à*, c'est la possibilité ou l'impossibilité de supprimer cette séquence dans la phrase sans porter atteinte à la complétude de la construction syntaxique : l'existence ou l'inexistence virtuelle d'une telle possibilité va argumenter pour le statut, en langue, respectivement adverbial ou prépositionnel de *jusqu'à*. De plus, dans le but de vérifier le statut

adverbial de *jusqu'à*, on va ajouter au test de la suppression le test de la commutation de cette séquence avec l'adverbe paradigmatisant *même*, vu que ce dernier est le synonyme le plus proche de *jusqu'à* en emploi adverbial.

6.2.1. La locution prépositionnelle à sens localisateur

Cela dit, la suppression de la locution localisatrice *jusqu'à* (cf. exemples 31–58, schème VII) s'avère impossible dans tous les cas, à l'exception des trois phrases (48b, 54a, 56) qu'on peut, sans porter atteinte à la complétude de la construction, transformer ainsi :

- (109a = 48b) *La séance aura duré jusqu'à deux heures* → (109b) *La séance aura duré deux heures.*
- (110a = 54a) *Jusqu'à demain, tu dois payer ta dette* → (110b) *Demain, tu dois payer ta dette* = (110c) *Tu dois payer ta dette demain.*
- (111a = 56) *La Grèce a obtenu un report jusqu'au 1 janvier 2003* → (111b) *La Grèce a obtenu un report le 1 janvier 2003* = (111c) *Le 1 janvier 2003, la Grèce a obtenu un report.*

Or, dans (109a, 110a, 111a), la présence facultative de *jusqu'à* localisateur s'explique par les conditions spécifiques du contexte et non par un présumé statut adverbial ou non prépositionnel de cette locution. En effet, *jusqu'à* fonctionne ici comme une préposition dont la suppression possible vient du fait que la nature particulière du régime permet à celui-ci d'exister syntaxiquement sans la préposition rectrice : dans (109a), il s'agit d'un SN chiffré (*deux heures*) à fonction de complément de mesure, et on sait que ces compléments ne sont normalement pas introduits par une préposition; dans (110a), on a, en fonction d'ajout de verbe (cf. 110c), un adverbe (*demain*), et les adverbes équivalent normalement à des SP; dans (111a), le régime est un SN chiffré (*le 1 janvier 2003*) exprimant la date et fonctionnant comme ajout de phrase (cf. 111c), et les ajouts temporels sont fréquemment des SN équivalents à des SP. Du reste, si le test de la suppression reçoit parfois une réponse positive, celui de la commutation de *jusqu'à* avec *même* n'en reçoit nulle part.

Donc, quoique parfois syntaxiquement facultatif en discours, *jusqu'à* localisateur constitue une locution prépositionnelle qui appartient toujours au paradigme catégoriel et fonctionnel de la préposition.

6.2.2. La locution prépositionnelle à sens inclusif

Pour ce qui est de la locution inclusive *jusqu'à* (cf. exemples 59–66, schèmes XII–XIII), elle n'admet en principe pas d'être supprimée ou bien commutée avec *même*. Seules les phrases (59b, 61, 62c, 64d) sont susceptibles d'être le lieu d'une suppression de *jusqu'à*, alors que la possibilité de commuter *jusqu'à* avec *même* est confirmée par les phrases (62b-c, 64b-d, 65a-b). Or, au lieu de penser que dans toutes ces phrases la locution inclusive *jusqu'à* manifeste un statut lexical d'adverbe, il importe de remarquer que toutes ces transformations de suppression et de commutation opèrent sur des phrases où la construction de *jusqu'à* n'est pas

représentée par les schèmes XII–XIII existant en langue, mais par des schèmes qui sont des réductions contextuelles des schèmes XII–XIII et qui n'existent qu'en discours : ainsi la construction de *jusqu'à* dans (59b, 61) est représentée par le schème VIII, celle dans (62b, 64b-c, 65a) par le schème XIV, celle dans (62c, 64d, 65b) par le schème XV. Donc, en vertu des lemmes V, VI, XIV et XV, dans toutes ces occurrences, la locution inclusive *jusqu'à* appartient actuellement au paradigme fonctionnel de l'adverbe, tout en continuant à appartenir virtuellement au paradigme catégoriel de la préposition, puisque les raisons du fonctionnement adverbial de *jusqu'à* y proviennent de contraintes contextuelles d'ordre syntaxique, sémantique ou pragmatique et ne contredisent en rien la catégorie prépositionnelle qu'elle a.

Bref, la locution inclusive *jusqu'à* possède, en général, un statut prépositionnel aussi bien en langue qu'en discours, mais peut avoir, dans le seul discours, le fonctionnement d'un adverbe.

6.2.3. La locution prépositionnelle à sens intensif

La locution intensive *jusqu'à* (cf. exemples 75–82, schème XX) présente un comportement syntaxique qui la rattache de la manière la plus catégorique au groupe des prépositions puisqu'elle n'admet, dans aucun de ses contextes représentatifs, ni d'être supprimée ni d'être commutée avec *même*. Donc elle est une locution prépositionnelle qui, tout comme la locution localisatrice *jusqu'à*, se caractérise, et en langue et en discours, par un statut prépositionnel.

6.2.4. L'adverbe composé à sens inclusif

En revanche, le mot composé *jusqu'à* (cf. exemples 67–74, schème XVI) admet dans la presque totalité de ses occurrences aussi bien sa suppression que sa commutation avec *même*. Les exceptions, quant à la suppression, ne sont que quatre (67b, 68, 74a-b), et quant à la commutation, deux (74a-b). Or, la construction de *jusqu'à* dans (74a-b) est représentée par le schème XI, celle dans (67b, 68) par le schème XVII. Donc, puisqu'aucune de ces occurrences ne correspond au schème XVI, lequel est définitoire pour la construction du mot composé *jusqu'à*, elles traduisent différents cas de contraintes contextuelles ne relevant pas de l'analyse de *jusqu'à* en langue. Plus précisément, l'impossibilité de supprimer *jusqu'à* dans (67b, 68, 74a) s'explique par la contrainte contextuelle venant de la présence directement antécédente du terme universel (*tout l'auditoire / tous / aucun des parents ou alliés*), alors que dans (74b) elle s'explique par la corrélation existante entre *jusqu'à* et *exclusivement*, les deux éléments corrélés ayant la valeur de *sauf*³⁶; quant à l'impossibilité, dans (74a-b), de commuter *jusqu'à* avec *même*, elle provient toujours du contexte, notamment de la corrélation entre *jusqu'à*, d'une part, et *inclusivement* ou *exclusivement*, d'autre part.

³⁶ Ce qui ne veut pas dire que l'expression corrélative *jusqu'à... exclusivement* ait un fonctionnement prépositionnel. Il a été établi de façon suffisamment convaincante que *sauf* n'est pas, à proprement parler, une préposition (Piot 2005).

En somme, le mot composé *jusqu'à* est un adverbe composé qui ne possède catégoriellement et fonctionnellement que le statut adverbial.

6.3. Le statut des deux unités constitutives de *jusqu'à*

Étant donné qu'une unité dépourvue de toute autonomie syntaxique ne peut avoir aucune catégorie (cf. lemmes II et XIV), il faut d'emblée exclure du questionnement sur le statut des deux unités au sein de *jusqu'à* l'adverbe composé homonyme dont on vient de traiter, dans la mesure où *jusque* et *à* n'y ont aucune autonomie. Alors, il ne nous reste à considérer que les trois locutions prépositionnelles *jusqu'à* : celle à valeur localisatrice, celle à valeur inclusive et celle à valeur intensive.

Or, toute recherche sur le statut catégoriel d'une unité suppose qu'elle a suffisamment d'autonomie pour pouvoir manifester pleinement son identité lexico-syntaxique. En d'autres termes, tout figement syntaxique d'une unité diminue ses virtualités catégorielles primitives. Dès lors, étant donné le statut plus ou moins libre de *jusque* et de *à* au sein de la locution *jusqu'à*, chacune des deux unités constitutives de *jusqu'à* s'assimile plus ou moins, sans s'y identifier, à une catégorie, si bien qu'il vaut mieux parler de la quasi-catégorie de ces unités. On peut préciser et compléter ces éléments par les propositions suivantes :

LEMME XVI. \Rightarrow Tout mot constitutif d'une séquence de mots marquée en langue par un figement partiel ne permettant pas à ce mot de manifester en discours les potentialités de la catégorie qu'il a hors de la séquence figée, perd en langue cette catégorie pour prendre, conjointement avec l'autre ou les autres mots de la séquence, la catégorie de cette dernière.

LEMME XVII. \Rightarrow Un tel mot constitutif d'une séquence de mots figée se caractérise improprement en langue par une quasi-catégorie qui, ne possédant que certaines des virtualités lexicales d'une catégorie proprement dite, ne fait qu'évoquer celle-ci par sa construction fictive en discours qui n'est qu'un simulacre de la construction réelle de cette catégorie proprement dite.

LEMME XVIII. \Rightarrow L'indice majeur de l'appartenance d'une unité simple ou complexe à une catégorie et non à une quasi-catégorie, c'est la construction réelle de cette unité en langue et en discours, c-à-d. sa capacité d'être la tête d'un syntagme aussi bien que l'existence de contextes où cette unité possède une combinatoire entièrement libre et un fonctionnement syntaxique manifestant pleinement la catégorie respective.

Dès lors, la recherche sur les quasi-catégories de *jusque* et de *à* au sein des trois locutions *jusqu'à* va avoir, toutes proportions gardées, les mêmes assises que celle qu'on a menée au sujet des catégories de *jusqu'à*. Comme la classe prépositionnelle et la classe adverbiale sont toujours les seules mises en jeu, on va encore une

fois fonder notre raisonnement sur certains traits distinctifs qui les définissent en langue et dont la vérification en discours se fait par l'application des mêmes tests de suppression et de commutation. Seulement, pour des raisons de concision, on limitera l'objet de notre étude à ces occurrences des séries (31–66, 75–81) où la construction des trois locutions *jusqu'à* est pertinente en langue puisque représentée par l'un des schèmes VII, XII, XIII ou XX.

6.3.1. Quasi-catégories de *jusque* et de *à* formant la locution localisatrice *jusqu'à*

Comme on l'a déjà constaté, dans *jusqu'à* localisateur, l'élément *jusque* admet d'être modifié par un ajout (cf. 88a-e). En effet, si on considère l'exemple :

(112) *Je l'ai conduit de son domicile presque jusqu'à la pharmacie.*
on remarque que le SP *presque jusqu'à la pharmacie* a pour tête la locution prépositionnelle *jusqu'à* au sein de laquelle *jusque* est modifié directement par l'ajout adverbial *presque*. Ce syntagme a la constitution suivante :

SCHÈME XXI.	<i>r [presque [jusqu'à [la pharmacie]]]</i>
-------------	---

c-à-d. qu'il est constitué de la tête *jusqu'à* qui, modifiée indirectement, à travers *jusque*, par l'adverbe *presque*, régit le SN *la pharmacie* et intègre celui-ci dans les relations supérieures de la phrase. C'est la structure réelle de ce SP.

Si maintenant on doit déterminer la quasi-catégorie de *jusque* faisant partie de *jusqu'à* tête du SP *presque jusqu'à la pharmacie*, on aboutit aux structures fictives suivantes. *Jusque* peut, hypothétiquement, s'interpréter soit comme une quasi-préposition qui, tout en recevant un modificateur (en l'occurrence, *presque*) donne l'impression de régir un SP (*à la pharmacie*) et de constituer ainsi la tête d'un SP (*presque jusqu'à la pharmacie*); soit comme un quasi-adverbe qui, tout en recevant un modificateur (*presque*), évoque la tête d'un SAdv (*presque jusqu'à*) qui, à son tour, semble fonctionner comme le modificateur d'un SP (*à la pharmacie*).

Dans le cadre de la première hypothèse, *jusque* joue un rôle analogue à celui d'une préposition en position gauche et, pour ainsi dire, exerce deux puissances (cf. lemme VII) à l'endroit du présumé SP qu'il introduit (*à la pharmacie*), l'une réctionnelle (*jusque* semble régir *à la pharmacie*), l'autre intégratrice (*jusque* semble intégrer *à la pharmacie* dans la structure supérieure dominée par le verbe *conduire*). Or, cette hypothèse se trouve confirmée par un argument et infirmée par un autre. L'argument pour, c'est la réponse négative au test de la commutation de *jusque* avec *même*³⁷ : en effet, il est impossible de les commuter (et ce non seulement

³⁷ La pertinence de ce test pour le mot *jusque* peut être montrée par la transformation suivante : *De son vivant et jusqu'après sa mort, il était l'objet d'un vrai culte* → *De son vivant et même après sa mort, il était l'objet d'un vrai culte* où cette commutation est possible et atteste du statut adverbial de *jusque*.

dans les occurrences typiques de *jusqu'à* localisateur qui sont représentées par le schème VII), cf. :

- (113a) *Je l'ai conduit de son domicile jusqu'à la pharmacie* → (113b) **Je l'ai conduit de son domicile même à la pharmacie.*

L'argument contre, c'est la réponse positive au test de la suppression de *jusque* : le caractère syntaxiquement facultatif de *jusque* se vérifie par la possibilité de supprimer cet item dans les mêmes occurrences, cf. :

- (114a) *Je l'ai conduit de son domicile jusqu'à la pharmacie* → (114b) *Je l'ai conduit de son domicile à la pharmacie.*

Dans le cadre de la deuxième hypothèse, *jusque*, s'assimilant à un adverbe modificateur, semble actualiser une puissance modificatrice exercée à l'endroit du présumé SP (*à la pharmacie*); de plus, *jusque* semble remplir une fonction d'ajout grâce à l'actualisation d'une autre des caractéristiques de l'adverbe en langue : son caractère syntaxiquement facultatif. Ici on peut utiliser les mêmes deux arguments qu'on a avancés à propos de la première hypothèse, seulement en inversant leur valeur : ainsi, l'argument pour la deuxième hypothèse, c'est la possibilité de supprimer *jusque*, alors que l'argument contre, c'est l'impossibilité de commuter *jusque* avec *même*.

Face à un tel dilemme, on peut adopter deux attitudes différentes : ou bien chercher à établir que l'un des deux arguments a un poids plus grand que l'autre et choisir ainsi pour *jusque* l'une des deux quasi-catégories aux dépens de l'autre; ou bien affirmer provisoirement que *jusque* à un statut hybride s'éloignant aussi bien du prototype prépositionnel que du prototype adverbial, sous réserve d'admettre d'autres arguments résultant d'études ultérieures qui portent sur la catégorisation du mot *jusque* en dehors de la séquence *jusqu'à*. Nous préférons adopter la deuxième attitude.

En ce qui concerne l'unité *à* constitutive de *jusqu'à* localisateur, il ne fait aucun doute qu'elle a le statut d'une quasi-préposition correspondant à la préposition lexicale *à*. Ainsi, dans l'exemple (112), l'item *à* donne l'impression de régir le SN *la pharmacie* en intégrant celui-ci dans la structure dominée par *conduire*. Le test de la commutation avec *même* n'étant pas pertinent pour *à*, le seul argument à l'appui de la quasi-catégorisation prépositionnelle de cet item c'est sa réponse négative au test de la suppression.

6.3.2. Quasi-catégories de *jusque* et de *à* formant la locution inclusive *jusqu'à*

Selon nos constats d'ordre structural (v. 5.3.4.), *jusqu'à* locution à valeur inclusive ne renferme qu'un élément à faible autonomie syntaxique : l'item *à*, *jusque* ne possédant aucune autonomie. Donc, *jusque* a perdu complètement la catégorie qu'il a hors de cette locution et n'a aucune catégorie ou quasi-catégorie. Quant à l'item *à*, il appartient à la même quasi-catégorie et pour les mêmes raisons que l'unité *à* faisant partie de *jusqu'à* localisateur.

6.3.3. Quasi-catégories de *jusque* et de *à* formant la locution intensive *jusqu'à*

À l'inverse, au sein de *jusqu'à* locution à valeur intensive (v. 5.3.4.), le seul élément à faible autonomie syntaxique c'est *jusque*, alors que l'item *à* est non autonome, donc dépourvu de toute catégorie ou quasi-catégorie. *Jusque* répond négativement aussi bien au test de suppression qu'à celui de commutation avec *même*, ce qui lui confère une quasi-catégorie prépositionnelle dont la construction fictive en discours rappelle celle de la première hypothèse d'analyse de *jusque* élément de *jusqu'à* localisateur (v. 6.3.1.).

6.4. Synthèse interprétative

Maintenant on peut formuler notre réponse aux questions posées par le susdit débat traitant de la catégorie de *jusqu'à* (v. 6.1. à la fin).

La locution localisatrice *jusqu'à* se caractérise, tant au niveau catégoriel en langue qu'au niveau fonctionnel en discours, par un statut prépositionnel. Dans le cadre de cette locution, l'unité *jusque* a en langue et en discours un statut quasi-adverbial et quasi-prépositionnel à la fois; de même, l'unité *à* possède en langue et en discours un statut quasi-prépositionnel³⁸.

La locution inclusive *jusqu'à* se caractérise, au niveau catégoriel, par un statut prépositionnel, et, au niveau fonctionnel, par un statut tantôt prépositionnel, tantôt adverbial. Dans le cadre de cette locution, l'unité *à* possède en langue et en discours un statut quasi-prépositionnel.

La locution intensive *jusqu'à* se caractérise, tant au niveau catégoriel qu'au niveau fonctionnel, par un statut prépositionnel. Dans le cadre de cette locution, l'unité *jusque* a en langue et en discours un statut quasi-prépositionnel.

Le mot composé inclusif *jusqu'à* se caractérise, tant au niveau catégoriel qu'au niveau fonctionnel, par un statut adverbial.

On peut résumer les résultats³⁹ de la section 6. par le tableau suivant :

³⁸ Le statut, en langue, d'une unité non libre correspond à sa quasi-catégorie par laquelle elle appartient à un paradigme catégoriel improprement dit. Le statut, en discours, d'une telle unité correspond à sa construction fictive grâce à laquelle cette unité appartient à un paradigme fonctionnel improprement dit (cf. lemmes XV et XVII).

³⁹ Ces résultats ne concernent que le niveau catégoriel de la langue.

CONFIGURATION CATÉGORIELLE ET QUASI-CATÉGORIELLE DE LA SÉQUENCE FIGÉE JUSQU'À				
	JUSQU'À LOCALISATEUR	JUSQU'À INCLUSIF	JUSQU'À INTENSIF	JUSQU'À INCLUSIF
CATÉGORIE GÉNÉRIQUE OU STRUC- TURE INTERNE	locution	locution	locution	mot composé
CATÉGORIE SPÉCIFIQUE OU CLASSE GRAMMATI- CALE	locution prépositionnelle	locution prépositionnelle	locution prépositionnelle	adverbe composé
QUASI- CATÉGORIE DE L'UNITÉ <i>JUSQUE</i>	adverbe et préposition	aucune	préposition	aucune
QUASI- CATÉGORIE DE L'UNITÉ À	préposition	préposition	aucune	aucune

7. Remarques finales

Avant de clore notre texte, il faut faire quatre remarques importantes qui, entre autre, précisent sa portée limitée ainsi que les perspectives de recherche qu'il implique.

Premièrement, la quasi-catégorisation de *jusque* qu'on vient de proposer ne concerne que son statut impropre en langue dans le cadre de la locution *jusqu'à* sans prétendre fournir aucune catégorisation pertinente quant à son statut propre en langue hors de cette locution, puisqu'une telle catégorisation sort du propos de notre étude.

Deuxièmement, l'impossibilité, en français standard, de supprimer à au sein de la collocation *jusqu'à* indique l'inexistence, en langue, d'une variante libre de *jusqu'à* qui serait *jusque*, et ce nonobstant l'existence, en discours, de certaines fluctuations dans l'usage permettant de commuter *jusqu'à* avec *jusque* lorsque cette locution régit certains adverbes (ex. *jusqu'à/jusque récemment*) ou prépositions (ex. *jusqu'à/jusque chez*, Ilinski 2003 : 181). Ces fluctuations doivent être attribuées à des tendances discursives qui n'ont pas causé un changement au niveau de la langue (cf. lemme VI).

Troisièmement, comme on peut le constater à travers toutes les occurrences de *jusqu'à* qu'on a analysées (31–81, 84a, 85a, 86–87, 88b, 89a, 90a, 91a, 92a, 93a, 94a, 95a, 98a, 99a, 100a, 101a, 103a, 104a, 105, 107a, 108a-b, 112), cette collocation

se construit soit avec un SN (cf. dans 31a-b : *jusqu'à Marseille*), soit avec un SAdv (cf. dans 54a : *jusqu'à demain*), soit avec un SVinf (cf. dans 81 : *jusqu'à s'adresser au patron*). Or, le mot libre *jusque* se construit, conformément à ses virtualités en langue, avec un SP (cf. dans 84b : *jusque devant la pharmacie*), la construction avec un adverbe lui étant marginale (cf. : *jusqu'ici, jusque-là, jusque où, jusque alors*, Grevisse 1993 : 1544). Donc il est possible a priori de faire l'hypothèse que le mot libre *jusque* est une variante contextuelle de l'une, ou de plusieurs, ou de toutes les quatre collocations *jusqu'à* (*jusqu'à* locution localisatrice, *jusqu'à* locution inclusive, *jusqu'à* locution intensive et *jusqu'à* mot composé inclusif), mais cette hypothèse ne se vérifierait que si on arrive à prouver, conformément aux lemmes IV, XII et XIV, que *jusque* a la même catégorie spécifique (ou classe grammaticale) et le même sens lexical que la ou les collocations *jusqu'à* respectives. Vu que la vérification de cette hypothèse se trouve en dehors de notre sujet d'étude, elle ne peut faire l'objet que d'une recherche future.

Quatrièmement, notre étude a démontré que la séquence *jusqu'à* est une collocation, donc une séquence figée, où l'item *à*, lorsqu'il a une certaine autonomie, évoque le mot libre *à*, préposition en emploi lexical (spatiotemporel ou métaphorique). Or, il ne faut pas passer sous silence le fait qu'il existe également un cas où *jusqu'à* est une séquence libre, cf. :

(115 = 15a) *Il prête de l'argent jusqu'à ses valets.*

Ici on est en présence d'une séquence formée du mot libre *jusque*, signifiant *même*, et de la préposition libre *à*, qui est une préposition en emploi fonctionnel (datif). On peut prouver le caractère libre de cette séquence par le procédé transformationnel appliqué à l'exemple (115) :

CONFIGURATION TRANSFORMATIONNELLE DE LA SÉQUENCE LIBRE <i>JUSQU'À</i>
(116a) interpolation : <i>jusqu'à ses valets</i> → <i>jusque même à ses valets</i>
(116b) commutation partielle : <i>jusqu'à ses valets</i> → <i>même à ses valets</i>
(116c) modification partielle : <i>jusqu'à ses valets</i> → <i>jusque même à ses valets (même modifiant jusque)</i>
(116d) suppression partielle : <i>jusqu'à ses valets</i> → <i>à ses valets</i>

Comme la préposition libre *à* constitue une préposition fonctionnelle dative régie par un verbe à complément datif, elle ne peut pas, par définition (c-à-d. même à l'extérieur de la séquence *jusqu'à*), subir les transformations de commutation, de modification, de suppression et de cumulation. Donc, la configuration transformationnelle ci-dessus, quoique n'attestant pas toutes les transformations existantes, caractérise en réalité une séquence libre. Or, dans la mesure où cette expression *jusqu'à* est une séquence libre, elle n'intéresse pas, à strictement parler, une étude consacrée à la seule séquence *jusqu'à*, mais peut bien faire l'objet d'une analyse sur le mot autonome *jusque*.

8. Synthèse générale

Notre étude a essayé de scruter la structure et la catégorisation des séquences prépositionnelles et plus spécialement de la séquence figée *jusqu'à*, c-à-d. qu'on a étudié l'aspect syntaxique de leur identité lexicale, mais puisque cet aspect existe en interaction substantielle avec l'aspect sémantique, on a touché également à ce dernier. Au fond, l'identité lexicale, qui caractérise en particulier toute unité, qu'elle soit un mot ou une collocation (locution ou mot composé), relève du niveau de la langue et se définit par les virtualités syntaxiques et sémantiques de cette unité. Or, comme les potentialités lexicales d'une unité déterminée subissent en discours l'impact syntaxique, sémantique et pragmatique de son contexte d'emploi, cette unité les actualise discursivement sous des formes tellement variées que, à côté d'actualisations qui concordent avec son identité lexicale, il peut y avoir d'autres qui s'en écartent ou même la contredisent. Ce phénomène de variation discursive exorbitante peut pratiquement affecter toutes les composantes de l'identité lexicale, depuis les virtualités de combinatoire et de fonctionnement syntaxique jusqu'au sémantisme de l'unité. Face à cette réalité linguistique et en vue de l'expliquer relativement au sujet de notre étude, on a établi :

- 1) des lemmes (I–XVIII) servant de principes théoriques à notre argumentation;
- 2) des critères par lesquels on peut distinguer une séquence libre d'une séquence figée et, à l'intérieur de celle-ci, une locution d'un mot composé;
- 3) des procédés transformationnels dont l'application permet d'établir le degré de figement syntaxique d'une séquence de prépositions ainsi que la combinatoire plus ou moins libre de toute préposition faisant partie d'une telle séquence;
- 4) une définition opérationnelle de la catégorie des prépositions ainsi qu'une étude, formalisée par les schèmes I–VI, sur l'actualisation de la dimension structurale de cette catégorie à l'intérieur et à l'extérieur de la séquence prépositionnelle;
- 5) une répartition des différentes occurrences représentatives de la séquence *jusqu'à* (cf. exemples 31–82) en trois groupes selon les trois sens lexicaux de la séquence et, après formalisation de ces occurrences par les schèmes VII–XX correspondant aux différentes structures externes ou constructions de *jusqu'à*, une identification, parmi ces dernières, de cinq constructions types (schèmes VII, XII, XIII, XVI et XX) qui caractérisent cette séquence en langue comme en discours, les autres constructions ne la caractérisant qu'en discours;
- 6) une identification de quatre types de structure interne de *jusqu'à* dont chacun se définit en langue par un certain degré de figement relevant de sa propre configuration transformationnelle ainsi que par la propriété de posséder la ou les constructions types respectives;
- 7) une catégorisation, en langue, de ces quatre types de structure interne et une quasi-catégorisation des deux unités constitutives de *jusqu'à* grâce à l'application de tests transformationnels basés sur la définition opérationnelle de la préposition et de l'adverbe.

Finalement, on peut schématiser l'essentiel des résultats obtenus sur les trois derniers points par le tableau ci-dessous :

IDENTITÉ LEXICALE DE LA SÉQUENCE FIGÉE JUSQU'À				
SENS LEXICAL OU ACCEPTION	localisation	inclusion	intensité	inclusion
STRUCTURE EXTERNE OU CONSTRUCTION	schème VII	schèmes XII–XIII	schème XX	schème XVI
STRUCTURE INTERNE OU CATÉGORIE GÉNÉRIQUE	locution	locution	locution	mot composé
CLASSE GRAMMATICALE OU CATÉGORIE SPÉCIFIQUE	locution pré- positionnelle	locution pré- positionnelle	locution pré- positionnelle	adverbe composé
FIGEMENT SYNTAXIQUE	moyen	fort	fort	maximal
FIGEMENT SÉMANTIQUE	faible	moyen	fort	fort

BIBLIOGRAPHIE

- Adler 2001* : Adler, S. Les locutions prépositives: questions de méthodologie et de définition. – *Travaux de linguistique*, 42–43/2001, 157–170.
- Amiot 2004* : Amiot, D. Préfixes ou prépositions? Le cas de *sur*(-), *sans*(-), *contre*(-) et les autres. – *Lexique*, 16/2004, 67–83.
- Amiot 2006* : Amiot, D. Prépositions et préfixes. – *Modèles linguistiques*, 53/2006, 19–34.
- Banniard 1997* : Banniard, M. Du latin aux langues romanes. Paris : Nathan.
- Bonami 1999* : Bonami, O. Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux. Analyse syntaxique, sémantique et lexicale. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Buridant 2000* : Buridant, C. Grammaire nouvelle de l'ancien français. Sedes/HER.
- Damourette, Pichon 1971* : Damourette J., É. Pichon. Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française 1911–1940. Tome VII, Paris : Artrey.
- Fagard 2010* : Fagard, B. Espace et grammaticalisation. L'évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes. Éditions Universitaires Européennes.
- Fortis 2006* : Fortis, J.-M. Les fonctions de *jusqu'à*. – *Modèles linguistiques*, 54/2006, 137–154.
- Gaffiot 2000* : Gaffiot, F. Le Grand Gaffiot. Dictionnaire latin-français. Paris : Hachette-Livre.

- Grevisse 1993* : Grevisse, M. *Le Bon Usage*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Grevisse 2005* : Grevisse, M. *Corrigé des exercices de grammaire française*. Bruxelles : De Boeck.
- Gross 1993* : Gross, G. *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross 2006* : Gross, G. *Sur le statut des locutions prépositives. – Modèles linguistiques*, 53/2006, 35–50.
- Guillaume 1973a* : Guillaume, G. *Principes de linguistique théorique*. Québec/Paris : Presses de l’Université Laval/Klincksieck.
- Guillaume 1973b* : Guillaume, G. *Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, Volume 3, Québec/Paris : Presses de l’Université Laval/Klincksieck.
- Ilinski 2003* : Ilinski, K. *La préposition et son régime. Étude des cas atypiques*. Paris : Honoré Champion.
- Le Goffic 1993* : Le Goffic, P. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Leeman 2005* : Leeman, D. *La préposition *jusque**. – In : Dendale, P. (éd.) *Le mouvement dans la langue et la métalangue*. Metz : Université de Metz, 103–119.
- Lexis 2009* : Le Lexis. *Le dictionnaire érudit de la langue française*. Paris : Larousse.
- Melis 2001* : Melis, L. *La préposition est-elle toujours la tête d’un groupe prépositionnel?* – *Travaux de linguistique*, 42–43/2001, 11–22.
- Melis 2003* : Melis, L. *La préposition en français*. Paris : Ophrys.
- Nyrop 1979* : Nyrop, C. *Grammaire historique de la langue française. Tome VI*, Genève : Slatkine.
- Piot 2001* : Piot, M. *Relations entre prépositions et conjonctions? L’apport de la comparaison entre langues romanes*. – *Travaux de linguistique*, 42–43/2001, 71–81.
- Piot 2005* : Piot, M. *Sur la nature des fausses prépositions *sauf* et *excepté**. – *French Language Studies*, 15/2005, 1–18.
- Robert 1985* : Robert, P. *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Tome V, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Robert 2014* : Robert, P. *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert/SEJER.
- Tesnière 1988* : Tesnière, L. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- TLFi 2012* : Trésor de la Langue Française informatisé. Article sur *jusque*. <http://www.cnrtl.fr/definition/>, 2012, consulté le 29.12.2015.
- Tobler 1905* : Tobler, A. *Mélanges de grammaire française*. Trad. fr., Paris : Alphonse Picard & Fils.
- Vaguer 2008* : Vaguer, C. *Classement syntaxique des prépositions simples du français*. – *Langue française*, 157/2008, 20–36.
- Vallart 1744* : Vallart, J. *Grammaire françoise*. Paris : Desaint & Saillant.
- Vaugelas 1880* : Vaugelas, C. F. *Remarques sur la langue françoise*. Tome 1, Versailles/Paris : Cerf & Fils/Baudry.